

BANQUE NATIONALE

SUISSE

1959

CINQUANTE-DEUXIÈME RAPPORT

DE LA

BANQUE NATIONALE SUISSE

1959

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE SUR L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE EN 1959

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La situation de l'*économie mondiale* s'est encore affermie en 1959. La reprise de la conjoncture, qui avait commencé aux Etats-Unis d'Amérique au printemps de 1958, s'est poursuivie et s'est étendue. L'accroissement de l'activité économique a tout d'abord été particulièrement prononcé aux Etats-Unis et en Allemagne occidentale; mais bientôt un regain d'activité notable s'est aussi manifesté dans d'autres pays industriels. Par contre, les signes d'amélioration ont été plus faibles dans les pays producteurs de matières premières et dans les régions moins développées.

Pendant le second semestre, le centre de gravité de l'expansion s'est déplacé de l'Amérique du Nord vers les pays de l'Europe occidentale. Aux Etats-Unis, la grève des ouvriers de la sidérurgie a lourdement pesé sur l'économie et affecté la production industrielle; en outre, la tension qui régnait sur le marché de l'argent et des capitaux a fait obstacle à un développement plus rapide.

Malgré la courbe ascendante de la conjoncture, les prix ont en général conservé une stabilité remarquable. Toutefois les prix de certaines matières premières et les prix de détail dans divers pays ont tendu à hausser lentement. Là où l'expansion prenait une allure très vive, les autorités économiques et monétaires se sont vues amenées à édicter des mesures pour prévenir le danger de nouvelles poussées inflationnistes. Alors que, dans le premier semestre, la politique d'escompte des banques centrales avait été caractérisée par des réductions de taux, dans le second, elle fut marquée surtout par des relèvements de taux. Aux Etats-Unis, entre mars et septembre, le taux d'escompte des Banques de Réserve Fédérale a été porté en trois étapes de 2 $\frac{1}{2}$ à 4%. De son côté, la Banque fédérale d'Allemagne, craignant que le développement rapide de l'activité économique en Allemagne occidentale ne devienne excessif, a jugé nécessaire, dans les derniers mois de l'année, d'intervenir énergiquement au moyen du taux d'escompte et des réserves obligatoires. Dans le même temps, le Danemark, les Pays-Bas et la Belgique ont également relevé leurs taux officiels.

Le fait que les taux pratiqués aux Etats-Unis ont atteint, en automne 1959, un niveau qui n'avait plus été enregistré depuis le début des années trente, n'est pas demeuré sans influence sur les mouvements internationaux de capitaux. Les intérêts élevés servis aux Etats-Unis ont en effet attiré beaucoup de fonds étrangers dans ce pays. La demande de dollars, principalement destinés à des placements à court terme, augmenta; il s'ensuivit, dans quelques pays, une hausse notable

du cours de cette devise. Les sorties d'or des États-Unis se ralentirent en été et cessèrent en grande partie vers la fin de l'automne.

Le passage des principaux pays européens à la convertibilité extérieure de leur monnaie, à la fin de 1958, a permis d'éliminer une partie des barrières qui entravaient les règlements internationaux et a ouvert de nouvelles voies aux transferts de capitaux. La garantie de pouvoir convertir, librement et en tout temps, une monnaie en une autre a renforcé les mouvements de fonds vers les pays offrant une rémunération plus avantageuse. Les transferts se sont ainsi intensifiés et les marchés des capitaux réagissent plus vivement aux modifications de taux. En même temps, l'interdépendance des marchés de l'argent et des capitaux s'est accentuée et les répercussions dues aux changements qui s'y produisent ne s'arrêtent plus au territoire national, mais s'étendent à d'autres pays. Cette interdépendance monétaire aura sans doute aussi ses conséquences économiques, puisque les mouvements de la conjoncture se propagent plus rapidement d'un pays ou d'un continent à l'autre.

Les discussions qui – sous l'influence surtout des continuelles pertes d'or subies par les États-Unis – s'étaient engagées au sujet du dollar et de la balance américaine des paiements, se sont calmées grâce aux mesures que les autorités de ce pays ont prises pour rétablir l'équilibre du budget, enrayer la montée des prix et des coûts et éliminer les perturbations apparues sur le marché des capitaux. Toutefois, le problème que soulève la balance des paiements des États-Unis restait encore posé. A vrai dire, le déficit considérable qu'elle accuse n'est pas l'expression d'un déséquilibre dans les relations économiques avec l'extérieur; il est principalement imputable aux sommes considérables prêtées ou données par les États-Unis à d'autres pays. Faisant allusion à cet état de choses, le Secrétaire du Trésor américain a fait clairement comprendre, dans un discours prononcé à la fin de septembre, lors de la session du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, que la politique américaine de soutien en faveur de pays tiers ne pourrait plus garder la même ampleur que par le passé. Les États-Unis attendent des pays de l'Europe occidentale, qui ont pu grandement améliorer leur situation financière et monétaire au cours des deux années écoulées, qu'ils se montrent disposés, non seulement à accroître leurs achats aux États-Unis en abolissant les restrictions qui frappent les importations de marchandises américaines, mais encore à augmenter leurs prestations en faveur des pays en voie de développement.

Pendant l'année, une nouvelle étape a été franchie dans la voie de l'intégration économique européenne. Constatant l'échec des négociations engagées avec les pays du Marché commun en vue de créer une zone de libre échange qui aurait embrassé tous les membres de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), quelques pays importants ont uni leurs efforts afin de mettre sur pied une petite zone de libre échange destinée à faire contrepoids au Marché commun. C'est ainsi qu'à la fin de 1959 et au début de 1960, l'Autriche, le Danemark, la Grande-Bretagne, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse ont signé une convention instituant l'Association européenne de libre échange (AELE). L'objectif final de cette convention est d'arriver à une

entente avec le Marché commun; à cet effet l'abolition progressive des droits de douane entre les membres de l'AELE, qui doit commencer le 1^{er} juillet 1960, sera synchronisée avec les réductions tarifaires opérées dans le cadre du Marché commun.

En accord avec le développement constaté ailleurs, l'*économie suisse* a suivi une courbe ascendante depuis le printemps de 1959. Mais la conjoncture s'est distinguée de celle d'autres pays, parce que la reprise s'est opérée calmement jusqu'en automne. Seul le secteur de la construction a donné des signes de surcharge. Après avoir touché son point le plus bas au cours du premier trimestre, le degré d'occupation dans l'industrie a lentement augmenté, sans toutefois avoir dépassé, jusqu'en septembre, le niveau de l'année précédente. Ce n'est que dans le dernier trimestre que l'expansion prit plus de force et que les symptômes d'une tension conjoncturelle se firent plus nombreux. Le coût de la vie est demeuré relativement stable durant toute l'année.

Des signes d'un changement de tendance sont apparus sur le marché suisse de l'argent et des capitaux dans les premiers mois de l'exercice. L'augmentation de la liquidité, qui avait commencé en mai 1957 et s'était intensifiée en 1958 en entraînant une baisse assez générale des taux d'intérêt, s'est tout d'abord poursuivie pendant les premières semaines de l'année et a renforcé la pression sur les taux du marché. Le rendement moyen des fonds publics de premier ordre a fléchi au-dessous du taux des avances sur nantissement de la Banque nationale. Dans ces conditions, le maintien des taux officiels ne pouvait se justifier plus longtemps, si la banque d'émission ne voulait pas perdre le contact avec le marché. Pour adapter ces taux à ceux du marché, la Banque nationale a donc abaissé, le 26 février 1959, son taux d'escompte de 2 $\frac{1}{2}$ à 2 $\frac{0}{10}$ et son taux pour les avances sur nantissement de 3 $\frac{1}{2}$ à 3 $\frac{0}{10}$. Il n'y avait dans cette mesure aucune intention de politique conjoncturelle, car l'état de l'emploi manifestait déjà des signes de revirement, et une reprise sensible s'annonçait dans l'industrie du bâtiment.

La physionomie du marché se modifia dans la suite. La liquidité cessa d'augmenter et les avoirs de l'économie auprès de l'institut d'émission, qui avaient atteint en février 1959 un chiffre sans précédent, se mirent à fléchir constamment. Toutefois la liquidité du marché est demeurée forte pendant toute l'année.

Jusque peu de jours avant la fin de l'exercice, la situation monétaire fut caractérisée par le fait que le déficit résultant des mouvements de capitaux avec l'étranger dépassa de beaucoup le boni important laissé par la balance des revenus courants; ainsi, la balance générale des paiements accusa un découvert qui se traduisit par de fortes sorties d'or et de devises. Vers la fin de décembre, les banques ont rapatrié, en quantités considérables, des avoirs à court terme placés à l'étranger, afin de renforcer leur encaisse dans le bilan de fin d'année. Il en est résulté, momentanément, une augmentation substantielle des réserves monétaires de la Banque nationale.

Les mouvements de fonds vers l'extérieur ont eu pour cause principale le fait qu'en 1959 également le niveau des taux était plus bas en Suisse qu'ailleurs. Cette différence dans les taux d'intérêt a fait émigrer des moyens financiers vers des places qui offraient des conditions plus favorables et a réduit d'autre part l'afflux d'argent étranger. Des banques suisses placèrent une

partie de leurs disponibilités auprès de correspondants étrangers ou en titres étrangers à court terme. De son côté, l'exportation de capitaux à long terme, sous forme d'emprunts par obligations contractés par l'étranger ou d'achats de titres opérés par des fonds de placements suisses, a fortement augmenté. De plus, par suite du rétablissement de la convertibilité d'autres monnaies, le franc suisse a perdu la particularité d'être une des seules monnaies européennes librement convertibles. Depuis lors, des règlements internationaux, qui étaient opérés autrefois par la Suisse, se font en plus grand nombre sur d'autres places.

En raison de l'aisance qui régnait sur le marché, la Banque nationale pouvait, sans inquiétude, laisser libre cours à cet écoulement de fonds vers l'étranger. Aucune répercussion nuisible sur la conjoncture n'était à craindre. Au contraire, une contraction de la masse monétaire, fortement accrue en 1958, et par là un freinage des forces d'expansion d'origine monétaire, ne pouvaient être que bienvenus.

L'émission d'emprunts étrangers plus nombreux sur le marché suisse concordait parfaitement avec la politique pratiquée par la Banque nationale en vue de restreindre le volume des disponibilités. C'est pourquoi ces emprunts, dans la mesure où ils étaient en harmonie avec les intérêts économiques de notre pays, ont été autorisés de façon libérale. Pour un pays comme la Suisse, l'exportation de capitaux est un élément nécessaire à l'équilibre général de l'économie; elle sert à compenser les excédents que la balance des revenus procure d'ordinaire à notre pays et joue ainsi le rôle d'une soupape naturelle, qui modère les impulsions d'origine monétaire nuisibles à l'économie. En subordonnant à l'autorisation de la Banque nationale les crédits et les emprunts en faveur de l'étranger, le législateur a doté l'institut d'émission d'un instrument de politique du marché qui, à plusieurs reprises, a heureusement complété les moyens d'action plutôt limités dont la Banque dispose.

Bien que fortement mis à contribution par l'émission d'emprunts suisses et étrangers ainsi que par les autres placements de tous genres faits à l'extérieur, le marché des capitaux a conservé sa vigueur pendant toute l'année; il a pu répondre, à des conditions favorables, aux demandes de l'économie. Par ailleurs, le marché suisse de l'argent et des capitaux s'est avéré très résistant à l'évolution des taux à l'étranger. Il est toutefois douteux que notre pays puisse, à la longue, échapper aux tendances qui prédominent sur d'autres marchés.

Comme, dans le second semestre, en raison surtout de l'émigration de fonds, la physionomie du marché de l'argent et des capitaux s'est modifiée, la Banque nationale n'a pas eu à prendre de mesures restrictives. En particulier, vu la situation toujours favorable et équilibrée du marché et l'évolution encore généralement calme de la conjoncture, il n'a pas été nécessaire de relever le taux de l'escompte. Cependant, déjà en juin, puis en septembre, la Banque nationale a recommandé aux banques, par la voie de la presse, de faire preuve de retenue dans l'octroi de crédits et de veiller au maintien d'une forte liquidité. Lorsque l'essor de l'économie se fut accéléré vers la fin de l'année, elle attira, par un communiqué publié en décembre, l'attention de l'opinion publique sur les dangers que comporterait une expansion excessive de la conjoncture. Elle faisait observer

qu'en présence des signes plus marqués de suroccupation, il fallait toujours plus s'attendre à des perturbations de l'équilibre économique. Elle relevait en outre que l'augmentation de la demande globale pourrait remettre en question la stabilité des prix. Pour parer à temps à une évolution de ce genre, il était indispensable que toutes les branches de l'économie, de même que les pouvoirs publics, redoublent de vigilance. Parallèlement, la Direction générale a adressé une lettre aux banques. Considérant la position-clé qu'occupe le crédit dans cette phase d'expansion de la conjoncture, elle leur recommandait instamment de se montrer réservées et d'adopter une attitude sélective dans l'octroi de crédits, en donnant la préférence aux prêts destinés à la construction de logements à loyers modiques; elle leur conseillait également de maintenir suffisamment de disponibilités de manière à pouvoir honorer les promesses de crédits considérables qu'elles avaient données. Pour enrayer la hausse continue du prix des biens-fonds, il fallait réduire l'octroi de crédits à des proportions économiquement supportables. Il importait aussi de s'abstenir autant que possible d'accorder des crédits de construction et des prêts hypothécaires à des étrangers, afin d'empêcher qu'une partie toujours plus grande de la propriété immobilière ne passe en mains étrangères. Enfin, la Banque nationale prenait position contre la création de nouvelles sociétés d'investissement et de nouveaux fonds de placement, ces institutions ayant pris, depuis quelque temps, un développement préjudiciable à l'intérêt général.

L'évolution défavorable des finances cantonales et communales, que laissent prévoir les déficits croissants des budgets, inspire de l'inquiétude tant du point de vue économique général que du point de vue monétaire. Si l'on ne veut pas que les déficits, ou simplement une diminution des excédents, aient des répercussions nuisibles sur l'économie dans une phase d'expansion, il faut absolument que les autorités prennent soin d'améliorer à temps la situation financière. Il est indispensable qu'en période de plein emploi notamment, les corporations de droit public suivent une politique financière qui tienne compte du développement de la conjoncture. Une augmentation constante des dépenses, surtout si elle est accompagnée de déficits, renforce la demande globale et favorise ainsi une surexpansion de l'économie. Il conviendrait donc de faire en sorte que les dépenses soient entièrement couvertes par des recettes. En raison du rôle capital que les finances fédérales jouent dans notre économie, il est hautement désirable, pour le maintien de l'équilibre général, que les tâches imposées à la Confédération par l'armement et par la construction de routes puissent être exécutées sans créer de déficits.

L'ÉVOLUTION DE LA CONJONCTURE EN SUISSE

Pendant les premiers mois de l'année, le léger affaiblissement de la conjoncture qui avait caractérisé 1958 s'est encore poursuivi dans plusieurs secteurs importants de notre économie. Au printemps, il a fait place à un nouvel essor, limité tout d'abord à une vive activité dans l'industrie du bâtiment. Ensuite, la reprise s'est étendue peu à peu, dans une mesure différente selon les branches, aux autres domaines de l'économie. En particulier, la demande venant de l'étranger

s'est renforcée. Dans de larges secteurs industriels, la capacité de production n'a pas été entièrement utilisée jusqu'au milieu de l'année. Ce n'est qu'en automne que l'expansion a pris plus d'ampleur. Comme les entreprises avaient continué, pendant la phase de récession, à rationaliser et à moderniser leur équipement, la production a pu être accrue, quand bien même la main-d'œuvre commençait à manquer. A la fin de l'année, dans presque toutes les branches de l'industrie, la production, l'entrée de commandes et la réserve de travail étaient plus grandes qu'une année auparavant ; les délais de livraison étaient aussi plus longs. Une âpre concurrence régnait sur les marchés indigènes et étrangers, obligeant notamment l'industrie d'exportation à faire à sa clientèle de larges concessions en matière de prix et à lui accorder des facilités de paiement.

Le *degré de l'occupation* dans l'industrie était, à la fin du premier trimestre, de 4,8% et, en été, encore de 2,8% au-dessous du niveau enregistré l'année précédente; à la fin de 1958, l'indice du nombre des ouvriers travaillant dans l'industrie et l'artisanat – sans l'industrie du bâtiment – avait accusé un recul de 5,0% par rapport à la fin de 1957. Pendant le troisième trimestre de l'exercice, une nette amélioration s'est produite, si bien qu'à la fin de septembre l'indice de l'occupation avait rejoint l'indice noté une année avant. La plupart des industries qui travaillent pour le marché indigène, ainsi que l'industrie chimique, qui n'avaient été que légèrement touchées par la récession, annonçaient des taux d'occupation plus élevés que douze mois auparavant. Dans l'industrie des machines, le degré d'occupation était le même qu'une année plus tôt, tandis que dans l'industrie textile et dans l'horlogerie, il lui était encore inférieur. Ces branches avaient réduit leur personnel lors du fléchissement de la conjoncture; au moment de la reprise, elles eurent beaucoup de peine à recruter de nouveaux ouvriers, vu le manque de main-d'œuvre. Dans l'industrie horlogère, le regain d'occupation s'est traduit avant tout par la disparition à peu près complète du chômage partiel.

La réserve de main-d'œuvre indigène s'est entièrement épuisée au cours de l'année. Le nombre des *chômeurs* est pratiquement tombé à zéro. Par ailleurs, l'engagement d'ouvriers étrangers est devenu plus difficile, parce que, dans leur pays d'origine aussi, la demande de main-d'œuvre a augmenté et les conditions de travail se sont améliorées. Les entrées de *travailleurs étrangers* soumis au contrôle ont été, il est vrai, plus nombreuses depuis avril que dans les mois correspondants de 1958. Mais cet accroissement n'a pas pleinement compensé les départs intervenus pendant le recul de la conjoncture. Si l'effectif total de ces ouvriers, qui s'élevait à 365 000 en août, était légèrement plus haut qu'en 1958, il n'en est pas moins resté de 12 000 unités inférieur au chiffre enregistré en août 1957. On constate en outre un changement sensible dans la répartition par profession de la main-d'œuvre étrangère. Alors que, pendant l'été de 1959, l'industrie du bâtiment occupait un plus fort contingent d'ouvriers étrangers qu'une année auparavant, le nombre des étrangers employés dans l'industrie textile et dans celle des machines, dans l'agriculture et dans le service de maison, a diminué. Pendant les derniers mois de l'exercice, les entrées de travailleurs étrangers ont nettement repris.

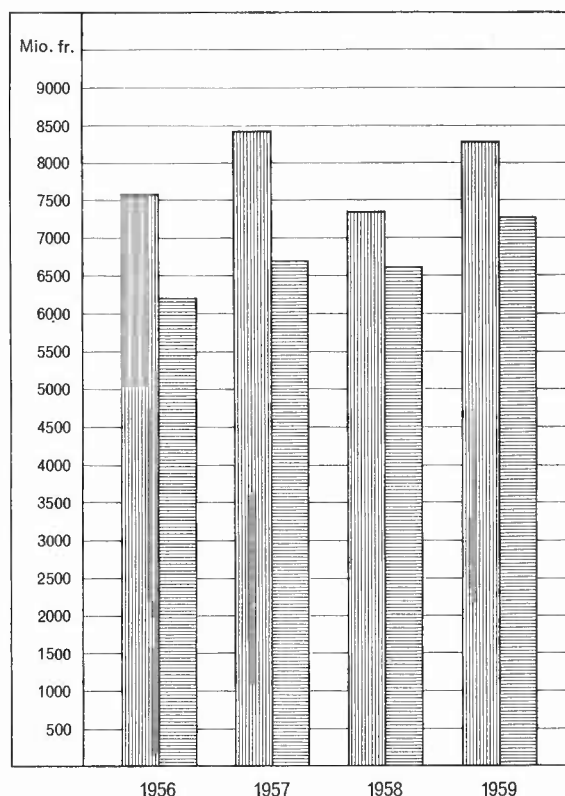
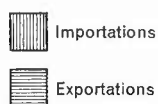
Parmi les forces qui ont contribué à relancer la conjoncture, l'expansion extraordinaire du *bâtiment* vient nettement en tête.

Les projets de construction ont atteint un nouveau maximum. Le délégué aux possibilités de travail a évalué à 5 096 millions de francs – c'est la première fois que les 5 milliards sont dépassés – le chiffre présumé de la construction pour 1959. Ce montant représente une augmentation de 830 millions de francs, ou 19%, par rapport à la construction effective de 1958. Les projets relatifs aux maisons d'habitation, estimés à 1 634 millions de francs, dépassaient de 431 millions, ou 36%, les constructions réalisées l'année précédente dans ce domaine. Par contre, dans le secteur industriel, les projets, en se chiffrant à 951 millions de francs, étaient de 9% inférieurs aux réalisations de 1958. Quant aux travaux prévus par les pouvoirs publics, ils s'inscrivaient à 2 014 millions de francs; ils étaient de 28% plus élevés que les dépenses effectives de l'année d'avant.

Le fort élan de la construction d'habitations apparaît notamment dans le niveau record atteint par les logements en chantier. Au milieu de l'année, leur nombre s'élevait en effet à 28 900, contre 18 300 seulement en 1958, et 19 900 dans l'année de boom 1957. Si le mouvement de la construction de logements, dans les quarante-deux villes qui fournissent régulièrement des renseignements statistiques, ne concorde pas entièrement avec cette évolution, c'est que la construction d'habitations s'est en partie déplacée vers les communes de petite et de moyenne importance qui ne communiquent pas de données mensuelles. Dans les quarante-deux villes en question, 14 359 logements ont été construits, soit 16% seulement de plus que l'année précédente. Dans les grandes villes, où le manque de places à bâtir et les prix élevés des terrains entravent le développement de la construction d'habitations, le nombre des logements achevés en 1959 a même été inférieur à celui de 1958; en outre, en raison de la suroccupation ressentie par endroits dans l'industrie du bâtiment, il est fréquemment arrivé que des logements n'ont pu être terminés à la date prévue. Comme le nombre des permis de bâtir a continué d'augmenter – on a autorisé la construction de 24 707 logements dans les quarante-deux villes contre 17 674 en 1958 – il faut admettre qu'une vive activité se poursuivra dans ce domaine.

La construction de bâtiments industriels et artisanaux ne s'est ranimée que dans le second semestre de l'exercice. Alors que dans le premier semestre le nombre des projets de construction examinés était encore de 14% au-dessous du chiffre de l'année précédente, dans le troisième trimestre il l'a surpassé de 11% et dans le quatrième de 18%. Cette reprise plus tardive est due au fait que, la capacité de production n'étant pas entièrement utilisée, il n'a pas été nécessaire de procéder tout de suite à des agrandissements; en outre, l'incertitude qui planait sur l'avenir de l'intégration économique européenne dictait une certaine retenue aux entreprises.

Le revirement de la conjoncture s'est clairement manifesté dans les *chiffres du commerce extérieur*. Le volume des échanges de marchandises avec l'étranger s'est d'abord tenu, pendant le premier trimestre, à peu près au même niveau que l'année d'avant; il s'est amplifié au printemps pour marquer un fort développement dans les derniers mois de l'année, au cours desquels les



importations et les exportations ont battu des records. L'augmentation des importations résultait avant tout des besoins accrus de matières premières, de produits semi-fabriqués, de machines et d'autres biens d'investissement ressentis par l'industrie et le bâtiment à la suite de la reprise économique; elle était aussi attribuable à la reconstitution des stocks et à la motorisation croissante de la circulation routière. Par ailleurs, l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 1960, du nouveau tarif douanier a engagé les importateurs à avancer des importations, ce qui a également contribué à augmenter le chiffre de ces dernières.

Nos achats à l'étranger ont atteint 8268 millions de francs et dépassé de 933 millions, ou 12,7%, le chiffre de l'année précédente. Les importations de matières premières, progressant de 5,9%, sont passées à 2335 millions de francs et celles de produits fabriqués, augmentant de 24%, se sont élevées à 4423 millions. En revanche, grâce au rendement de nouveau favorable des récoltes indigènes, l'importation de denrées alimentaires a diminué de 3,4% pour s'inscrire à 1510 millions de francs. Ce recul reflète aussi en partie une baisse des prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux. Les prix des matières premières et des produits fabriqués importés ont également subi un fléchissement.

Dans l'augmentation de 625 millions de francs, ou 9,4%, qui a porté la valeur des exportations à 7274 millions, 211 millions reviennent à l'industrie chimique. La vente de machines, d'appareils et d'instruments a progressé de 123 millions de francs. Les exportations de textiles se sont,

elles aussi, développées favorablement. Quant aux exportations horlogères, elles ont cessé de reculer en automne. Dans les derniers mois de l'exercice, elles ont été supérieures aux résultats de l'année précédente, si bien qu'en valeur annuelle, les ventes de l'horlogerie à l'étranger, s'élevant à 1 125 millions de francs, ont même légèrement dépassé leur niveau de 1958.

La répartition géographique du commerce extérieur montre que les échanges de marchandises avec les pays européens ont bénéficié d'une reprise plus vive que les échanges avec les pays d'outre-mer. C'est ainsi que la part de l'Europe dans l'ensemble de nos importations est montée de 74 à 77%; elle s'est élevée de 63 à 64% à l'exportation. A l'encontre de certaines craintes, le chiffre global de nos exportations vers les Etats membres du Marché commun n'a pas diminué; au contraire, nos ventes à ces pays ont progressé de 300 millions de francs, ou 11,6%, pour atteindre 2 898 millions. Les 40% de nos exportations sont allés dans cet espace économique, contre 39% en 1958. En ce qui concerne les échanges avec les pays d'outre-mer, on relève une augmentation de notre commerce avec les Etats-Unis, tant pour les achats que pour les ventes.

Les importations s'étant développées plus fortement que les exportations, le solde passif de la balance commerciale a été plus grand que l'année précédente. Il a atteint 994 millions de francs contre 686 millions en 1958.

Grâce au temps favorable, l'*agriculture* a bénéficié de bonnes récoltes. Leur rendement a été excellent en quantité et surtout en qualité. L'approvisionnement en fourrage a profité de la poussée précoce de l'herbe. Les livraisons de lait ont augmenté de 5% en chiffre rond. Parallèlement, on a noté un léger accroissement de la production de beurre et de fromage. La vente de bétail de boucherie a évolué de façon inégale. Dans l'ensemble, les livraisons de produits laitiers, de bétail de boucherie et d'œufs ont augmenté de 3,9% en valeur et de 3,8% en volume. La production et la vente de légumes ont été satisfaisantes. Par contre, du fait des gelées printanières, la récolte des fruits a été plutôt faible. La vigne a donné une récolte très abondante et de qualité excellente. Les prix des produits agricoles n'ont pas suivi une évolution uniforme. En raison de la hausse des prix des denrées fourragères, des machines, des instruments et des salaires payés aux ouvriers n'appartenant pas à la famille de l'employeur, l'indice des prix des agents de la production agricole se situait à fin décembre à 117,8 points (1948 = 100), soit 2,1% plus haut qu'une année avant. Compte tenu du remboursement de 1,22 centime sur la retenue de 2 centimes par kilogramme de lait jusqu'au 31 octobre 1959, et de la retenue intégrale de 2,5 centimes par kilogramme à partir du 1^{er} novembre, l'indice général des prix agricoles payés aux producteurs a légèrement reculé de 105,1 à 103,4. Cette disparité entre les prix des produits et ceux des agents de production a pu être presque compensée par le bon résultat des récoltes.

Le développement du *tourisme*, qui s'était temporairement ralenti en 1958, a nettement repris au cours de l'exercice. Le nombre des nuitées a déjà progressé dans la saison d'hiver 1958/59 pour dépasser d'un dixième environ, dans les mois d'été, le niveau atteint l'année précédente. Au total, les hôtels et les pensions ont enregistré 24,8 millions de nuitées, soit 9,0% de plus qu'en 1958. Ce progrès est dû avant tout aux hôtes étrangers, dont les nuitées ont augmenté de 12,7%;

les nuitées d'hôtes suisses ont avancé de 4,3%. Quoique dans des proportions différentes, toutes les régions du pays ont bénéficié de l'essor du tourisme. Comme l'accroissement du nombre des lits est demeuré relativement inférieur à celui des nuitées, la capacité d'hébergement a été mieux utilisée.

L'expansion de l'activité économique a entraîné une augmentation des *transports* faits par les Chemins de fer fédéraux. Dans le service des voyageurs, où elle a atteint 1,1%, la progression a été, il est vrai, assez modique. En revanche, le tonnage des marchandises transportées s'est accru de 7,1%. Quant au trafic de transit, qui avait subi un fort recul en 1958, il a même augmenté de 18,4%.

L'*évolution des prix* offre une image réjouissante. Le recul de la conjoncture intervenu en 1958 avait été accompagné d'une légère baisse des prix, qui a tout d'abord persisté en 1959. Toutefois, en été, un revirement s'est produit. L'indice des prix de gros, qui était de 213,7 à la fin de 1958, a d'abord reculé à 210,5 à la fin d'avril 1959, et fléchi ainsi de 3,6% au-dessous du niveau d'avril 1958; puis il est monté jusqu'à la fin de l'exercice à 215,7, dépassant de 0,9% le niveau de l'année précédente. La cause de cette hausse réside en partie dans l'évolution des prix sur les marchés étrangers des matières premières, en partie dans l'économie indigène elle-même.

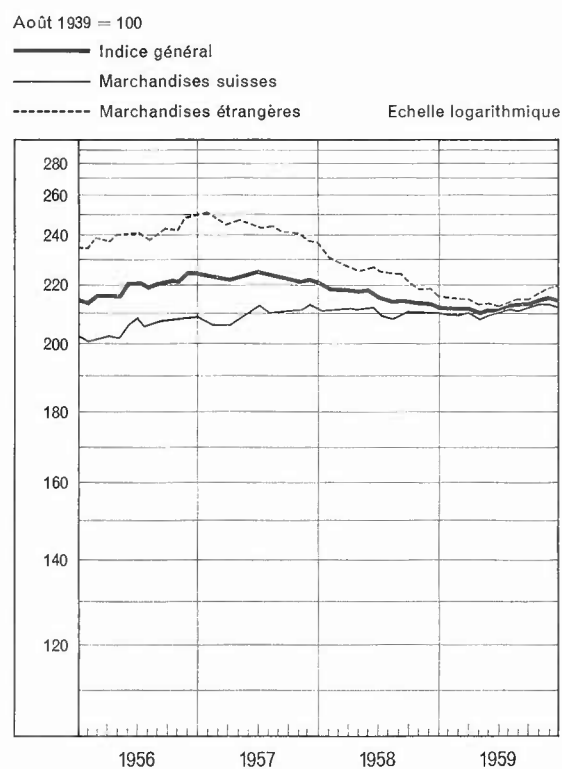
L'indice des prix à la consommation, qui n'avait commencé à fléchir que dans les dernières semaines de 1958, a continué à baisser jusqu'en été 1959. En juillet, il était de 179,9, soit 1,4% plus bas qu'une année auparavant. Dans le second semestre, l'indice des prix à la consommation s'est de nouveau rapproché de son niveau de 1958. A la fin de décembre, il s'inscrivait à 181,5, ce qui représente encore une baisse de 0,6% dans l'espace d'une année. Les hausses de prix enregistrées depuis l'été portaient avant tout sur les denrées alimentaires. A la fin de l'année, la Suisse était le seul pays de l'hémisphère occidental où le coût de la vie avait baissé par rapport à l'année précédente.

Les *salaires* ont évolué dans un calme relatif. D'après les relevés établis par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, les taux des salaires payés dans l'industrie et le bâtiment ont enregistré, durant l'année, une hausse de 1,6% qui s'est faite à une cadence régulière. L'augmentation des salaires horaires représentait surtout la compensation de réductions de la durée hebdomadaire du travail.

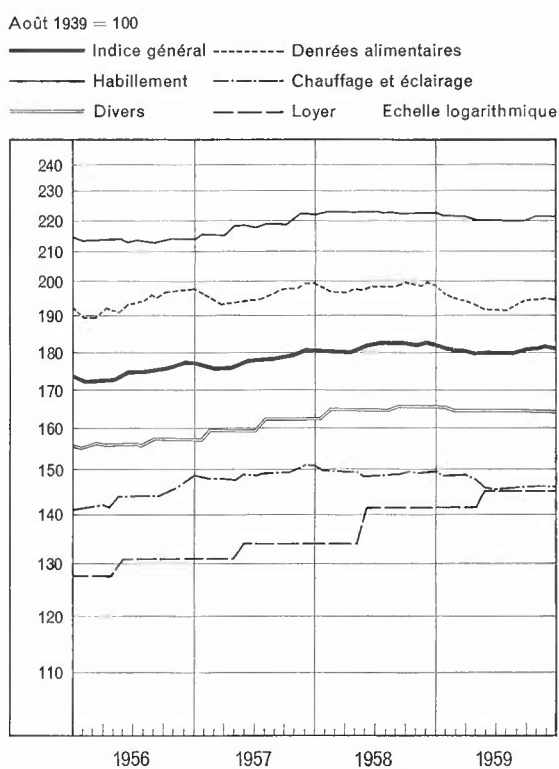
Le plein emploi et la vive activité touristique ont accru le revenu d'ensemble de la population et augmenté ainsi la demande de la part des consommateurs. Le *chiffre d'affaires du commerce de détail* a progressé à un rythme d'abord lent, qui s'est accéléré en automne. En octobre, il était de 9,3% plus élevé que douze mois avant. Sa moyenne annuelle a dépassé, en valeur, de 5,1% le résultat de l'année précédente; en volume, elle aura probablement progressé encore un peu plus fortement.

Comme il ressort des résultats des comptes de la Confédération, de cantons et de communes, les dépenses des corporations de droit public continuent à augmenter. La *situation financière des cantons et des communes* est caractérisée par les déficits toujours plus nombreux et plus im-

Indice suisse des prix de gros



Indice des prix à la consommation



portants que font apparaître aussi bien les comptes que les budgets. Les *finances de la Confédération*, elles aussi, tendent nettement à se détériorer. Alors qu'en 1958 l'excédent des recettes avait encore dépassé celui de l'année 1957, il faut s'attendre à le voir se contracter pour 1959. Cette évolution est encore plus marquée dans le budget pour 1960, puisque c'est la première fois, depuis 1953, qu'il prévoit un déficit. D'après le projet du Conseil fédéral, le compte général devait accuser un déficit de 63 millions de francs, qui a pu être ramené à 15 millions lors de l'examen du budget par les Chambres.

ACCORD MONÉTAIRE EUROPÉEN

L'Accord monétaire européen, dont le Fonds européen et le système multilatéral de règlements sont les institutions maîtresses, remplace, depuis le 27 décembre 1958, l'Union européenne de paiements; son fonctionnement a donné entière satisfaction. Les facilités de crédit, destinées à permettre de surmonter des difficultés passagères de balances de paiements, n'ont été utilisées que dans une faible mesure, et que par des pays économiquement moins développés. C'est ainsi que le Fonds européen a accordé un crédit de 15 millions de dollars à la Grèce, un autre de 21,5 millions de dollars à la Turquie et, enfin, un crédit de 100 millions de dollars à l'Espagne, à l'occasion de l'entrée de ce pays dans l'OECE. Seules la Grèce, l'Islande et la Turquie ont fait

usage de la possibilité qu'offre le système multilatéral de règlements d'obtenir, de la part d'autres pays membres, des avances à titre de financement intérimaire. Les montants prêtés ont chaque fois été remboursés avant la fin de la période comptable, si bien qu'il n'a pas été nécessaire de les inclure dans les règlements de comptes mensuels.

Six accords bilatéraux de paiements, dont les soldes sont réglés dans le cadre de l'Accord monétaire, étaient en vigueur pendant l'exercice. Ils régissent tous le service des paiements de la Turquie et de la Grèce avec d'autres États membres et entre ces deux pays. Les règlements opérés à ce titre ont porté sur de faibles montants.

Comme les crédits octroyés auraient réduit les avoirs liquides du Fonds au-dessous du montant statutaire de 100 millions de dollars, une partie des contributions à verser par les États membres a été appelée. Ces contributions se sont élevées à 33 millions de dollars. Pour sa part, la Suisse a eu à verser 2,377 millions de dollars, ou 10,3 millions de francs.

RÉSERVES MONÉTAIRES ET MARCHÉ DES CHANGES

La *situation monétaire* suisse a présenté en 1959 une image essentiellement différente de celle de l'année précédente. En 1958, elle avait été caractérisée par un afflux considérable d'or et de devises. Jusque peu avant la fin de l'exercice, elle a été marquée, pour les raisons données dans nos considérations générales, par un important recul des réserves monétaires de la banque d'émission.

A la fin de 1958, les *réserves monétaires* de la Banque nationale étaient de 8890 millions de francs. Au début de 1959, elles continuèrent tout d'abord à s'élever, à la suite du règlement de compte de décembre 1958 de l'Union européenne de paiements et du remboursement de l'or que la Suisse avait versé à cette institution en sus de ses obligations. C'est ainsi que, le 15 janvier, nos réserves monétaires atteignirent le montant sans précédent de 9157 millions de francs. Le recul qui suivit se fit à un rythme irrégulier. Il marqua une pause vers le milieu de l'année, lorsque la discussion sur le prix de l'or entraîna la liquidation de placements en dollars, que le remboursement d'un emprunt allemand d'avant-guerre apporta des devises au marché et que des capitaux étrangers s'acheminèrent de nouveau vers la Suisse. Dès l'automne, la contraction des réserves monétaires reprit à un rythme accéléré et l'avoir en or et en devises tomba, le 7 décembre, à 8246 millions de francs, point le plus bas de l'année. Ainsi, depuis le milieu de janvier, nos réserves monétaires avaient diminué de 911 millions de francs. En raison de la liquidation de placements à court terme faits par les banques à l'étranger, elles remontèrent de 658 millions en fin d'année, pour s'inscrire à 8904 millions le 31 décembre. A cette date, elles dépassaient de 14 millions de francs le niveau de l'année précédente et se composaient pour 8369 millions d'or et pour 535 millions de devises. La couverture-or des billets en circulation s'élevait à 132%. Quant à la couverture en or et en devises des billets et des engagements à vue, elle était de 100%.

La demande parfois considérable de *dollars* devait forcément influencer le cours de cette devise, qui a subi d'assez grandes variations sur le marché suisse. Pour empêcher une hausse trop rapide du dollar, qui eût introduit un élément d'incertitude dans les dispositions à prendre par l'économie pour ses paiements, la Banque nationale a cédé des dollars au marché déjà au-dessous de la parité. Cette façon de faire était d'autant plus indiquée que la demande accrue de dollars ne résultait pas d'une modification fondamentale de notre balance des revenus, mais exclusivement des mouvements de capitaux; elle procédait donc de facteurs qui étaient sans lien immédiat avec l'évolution de l'économie. Cette action régulatrice sur le dollar était en outre justifiée par le fait que, sous le régime de la convertibilité, les variations de cours de cette devise se transmettent plus ou moins aux monnaies européennes qui, dans le cadre de l'Accord monétaire européen, sont réglées sur le dollar. Grâce à des ventes de dollars, parfois considérables et particulièrement importantes en octobre et au début de novembre, il a été possible d'exercer une influence modératrice sur l'évolution des cours de change en général. Obéissant à des préoccupations analogues, la Banque nationale avait repris, déjà en juin, des dollars au marché pour empêcher une baisse trop rapide de cette devise.

Si l'on suit l'évolution du cours des différentes monnaies sur le *marché des changes*, on constate que le dollar américain s'est maintenu entre 4,31 et 4,32 environ dans les deux premiers mois de l'exercice. Au milieu de mars et à la fin d'avril, il est monté passagèrement à 4,32³/₄, pour descendre en juin à 4,31, voire légèrement plus bas. A la fin de juillet, le dollar a amorcé une longue période de hausse qui a duré jusqu'au 3 novembre, date où il a coté à Zurich 4,34⁷/₈. Il a ainsi atteint son cours le plus élevé depuis le printemps de 1952; il était toutefois encore de 1/2% au-dessous de la parité de 4,3728. Dans les dernières semaines de l'exercice, le dollar retomba à 4,3145, sous l'influence de la demande accrue de francs suisses. Le 31 décembre, il se négociait de nouveau à 4,32¹/₄. Comme les années précédentes, le cours du dollar du Canada fut déterminé par les mouvements de capitaux qui, des Etats-Unis d'Amérique notamment, se sont dirigés vers ce pays. Après une baisse sensible de 4,47³/₈ à 4,39¹/₄ au milieu de février, et une période de stabilité relative pendant les mois d'été, le dollar canadien est remonté à 4,59¹/₂ en novembre; à la fin de l'année, il cotait 4,54³/₈. Son agio par rapport au dollar américain a parfois dépassé 5%.

Les monnaies européennes ont généralement suivi l'évolution du dollar américain. Comme cette devise, elles ont atteint leur niveau le plus haut au commencement de novembre. La livre sterling s'est tenue, pendant tout l'exercice, au-dessous de la parité de 12,2439. Après un moment de faiblesse au commencement de l'année, elle s'est affermie pour progresser de 12,07¹/₂ à 12,18³/₄ au début de mai, grâce à l'évolution favorable de la situation monétaire anglaise. La livre a été un peu plus faible durant les mois d'été et elle a fléchi à 12,10¹/₈ au commencement de septembre. Elle est fortement remontée après les élections parlementaires et a atteint 12,20¹/₈ à la fin d'octobre. Dans les dernières semaines de l'exercice, son cours tendait de nouveau à fléchir et, à la fin de l'année, il s'inscrivait à 12,10. Le franc français s'est distingué par une stabilité remarquable qui reflétait l'assainissement rapide de la situation monétaire de la France. Comme les monnaies des

autres pays adhérant à l'Accord monétaire européen, il a oscillé au-dessous de la parité, qu'il a passagèrement presque rejointe au début de novembre. Le cours du mark allemand et celui de la lire italienne, eux aussi, ont été stables. Après une légère baisse en juin et en juillet, ils ont momentanément dépassé la parité à fin octobre. A noter que l'affermissement du mark allemand n'était pas seulement dû au mouvement général des cours, mais aussi à la demande plus forte dont il a été l'objet à la suite de l'élévation du taux d'escompte de la Banque fédérale d'Allemagne. A la fin de l'année, les monnaies des pays membres de l'Accord monétaire européen étaient de nouveau cotées de 0,4 à 1,3% au-dessous de la parité.

Les *marchés de l'or* ont évolué en général calmement. Toutefois, la demande d'or s'anima passagèrement sous l'effet des bruits qui ont couru au sujet d'un relèvement du prix de ce métal. C'est ainsi qu'après être tombé à son point le plus bas, 35,04 dollars l'once de fin, en mars, soit au moment où la Grande-Bretagne a libéré les transactions à terme sur l'or, le prix à Londres pour l'or en lingot est remonté, au milieu de mai et dans la seconde moitié de juillet, à 35,14 dollars, point culminant qu'il avait déjà atteint l'année précédente; on sait que le prix de vente pratiqué par le Trésor américain est de 35,08 $\frac{3}{4}$ dollars l'once de fin. Les déclarations catégoriques des autorités monétaires américaines, affirmant que les Etats-Unis s'en tiendraient à la parité actuelle du dollar avec l'or (une once de fin = 35 dollars), de même que le reflux de capitaux vers les Etats-Unis, ramenèrent le calme sur les marchés internationaux de l'or. A la fin de l'année, l'once se traitait à Londres à 35,07, soit un peu plus bas que douze mois auparavant. En Suisse, le prix de l'or fin en lingot a varié sur le marché entre 4 860 francs le kilogramme au début de l'année et 4 905 francs dans les derniers jours d'octobre. Il a donc accusé, jusqu'en automne, une tendance à la hausse, pour redescendre à 4 877 francs en fin d'année. Il s'est tenu, la plupart du temps, au-dessus du prix d'achat de l'or appliqué par la Banque nationale (4 869,80 francs le kilogramme de fin).

Au cours de l'exercice, l'Espagne et le Maroc ont dévalué leur monnaie et fixé de nouvelles parités; l'Indonésie a aussi procédé à une dévaluation, dans le cadre d'une réforme monétaire générale, mais sans arrêter une nouvelle parité. Des dévaluations partielles, sous forme d'introduction ou d'élévation de primes à l'exportation ou de taxes à l'importation, ou sous d'autres formes analogues, ont eu lieu en Israël, au Paraguay, en Uruguay et dans la région Egypte de la République Arabe Unie. Le Brésil a élevé les cours fixes auxquels la banque centrale reprend les devises que les exportateurs doivent céder; en même temps, le nombre des groupes de marchandises auxquels ces cours fixes s'appliquent a été réduit. D'autres pays de l'Amérique latine ont également apporté des modifications à leur contrôle des changes. Pour la première fois, la Libye et la Tunisie ont notifié au Fonds monétaire international une parité fixe pour leur monnaie.

La libération des échanges et des paiements internationaux ainsi que l'allègement des restrictions frappant encore les importations des marchandises de la zone dollar ont fait d'heureux progrès. La République fédérale d'Allemagne, par exemple, a libéré, à partir du 1^{er} mai, l'importation de capitaux de même que l'importation et l'exportation de papiers-valeurs de tout

genre et, depuis le 16 mai, l'importation et l'exportation de tous les moyens de paiement. Le mark allemand est ainsi devenu une monnaie entièrement convertible. La France a supprimé, au commencement de janvier, les comptes « capital » et, par la même occasion, autorisé l'exportation de papiers-valeurs appartenant aux non-résidents. Au milieu de mai, le commerce des billets de banque étrangers a été libéré. En juin, les autorités françaises ont réintroduit l'attribution de devises pour les voyages à l'étranger; elles l'ont augmentée à fin octobre. La Grande-Bretagne a de nouveau autorisé, en mars, les opérations à terme sur l'or. En outre, à la fin d'octobre, elle a élevé le montant des devises allouées aux touristes. L'Autriche a fait de même et a étendu la convertibilité extérieure du schilling au trafic des capitaux. La Grèce a rendu en mai la drachme partiellement convertible, et le Pakistan a libéré du contrôle des changes une partie du produit des exportations.

Au cours de l'exercice, le Fonds monétaire international a accordé des crédits d'aide à l'Argentine, à la Bolivie, au Chili, à la Colombie, à l'Espagne, à Haïti, au Honduras, au Maroc, au Mexique, au Paraguay, au Pérou, à la République dominicaine et au Salvador. Des remboursements de crédits ont été effectués notamment par la France, la Grande-Bretagne, le Brésil, le Chili, le Danemark, l'Indonésie, l'Iran, la Colombie, le Mexique, le Pérou, les Philippines et l'Afrique du Sud.

CRÉDIT DE LA BANQUE D'ÉMISSION ET VOLUME MONÉTAIRE

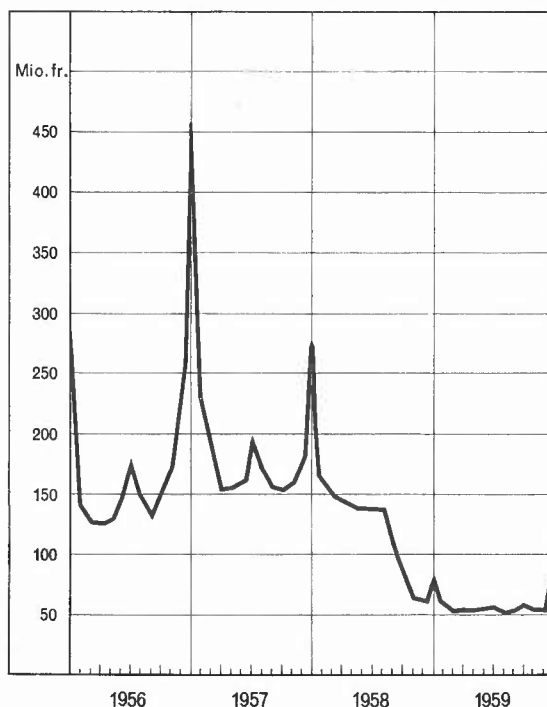
Déjà à la fin de l'année précédente, le crédit de la Banque nationale n'avait été mis que faiblement à contribution. La très grande liquidité du marché avait permis de satisfaire, pour ainsi dire sans recourir à la banque d'émission, les besoins d'argent de l'économie, habituels à cette époque. Durant l'exercice 1959 également, il n'a été fait appel au crédit de la Banque que dans une mesure très modeste.

Le 31 décembre 1958, le recours au crédit de la banque d'émission avait atteint 80 millions de francs. Il s'est réduit à 55 millions de francs dans les premières semaines de 1959, en raison surtout du remboursement d'avances sur nantissement. Dans la suite, le niveau des crédits n'a subi que des variations insignifiantes et n'est remonté qu'en décembre. A la fin de l'année, l'appel au crédit de la banque d'émission s'élevait à 98 millions de francs et dépassait ainsi de 18 millions le chiffre atteint l'année précédente à pareille époque; 58 millions de francs revenaient au portefeuille suisse et 40 millions représentaient des avances sur nantissement.

Le *portefeuille suisse* contenait au 31 décembre 1959 pour 11 millions de francs d'effets commerciaux, 40 millions d'effets afférents au financement des stocks obligatoires et 7 millions d'obligations escomptées. Pendant l'exercice, les opérations d'escompte se sont élevées en tout à 533 millions de francs, ou à 301 millions de moins que l'année d'avant. A la fin de 1959, 2 690 contrats relatifs à la création de stocks étaient en cours. La valeur des marchandises stockées se montait à 1 082 millions de francs. Les banques participaient pour 546 millions, contre 527 millions en 1958, au financement de ces stocks. Le montant des crédits accordés à ce titre par la Banque

*Montant des crédits
accordés par la Banque nationale suisse*

En fin de mois
Portefeuille effets sur la Suisse (y compris les rescriptions remises
par le marché pour réescompte) et avances sur nantissement



nationale est resté stationnaire pendant tout l'exercice; à la fin de l'année, il constituait 69% du portefeuille suisse.

Le montant des *avances sur nantissement* accordées au cours de l'année s'est chiffré à 203 millions de francs; il a été inférieur de 14 millions de francs au chiffre, déjà bas, de 217 millions enregistré l'année précédente. C'est seulement à la fin du deuxième et du troisième trimestre et dans la seconde quinzaine de décembre que le niveau des prêts lombards a dépassé 10 millions de francs.

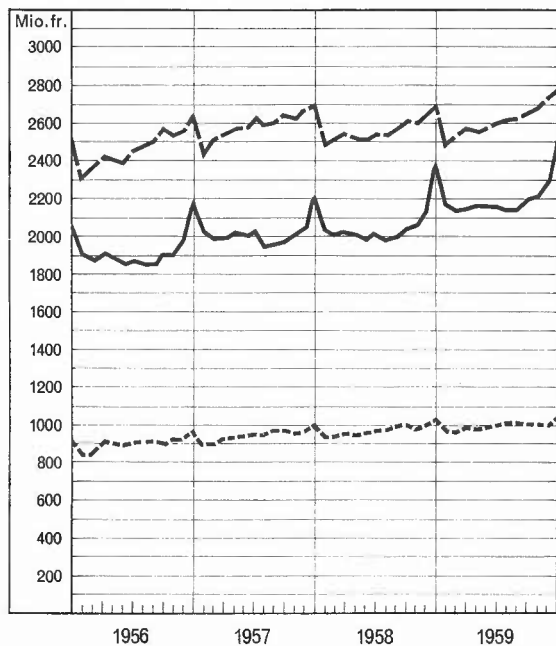
Le développement des affaires, des revenus et du tourisme a entraîné un accroissement de la *circulation des billets* un peu plus marqué qu'en 1958. Après le reflux, coutumier au début de l'année, qui a ramené la circulation de 6 109 millions de francs à la fin de 1958 à 5 646 millions à la fin de janvier 1959, l'émission des billets a d'abord évolué calmement; jusqu'à la fin de mars, elle a été constamment de 150 à 170 millions de francs, ou de 2,5 à 3,0%, au-dessus du niveau enregistré l'année d'avant. De pair avec la reprise de la conjoncture, elle s'est développée, depuis le printemps, plus fortement que l'année précédente. Au 31 décembre, la circulation était de 6 344 millions de francs et dépassait de 235 millions, ou 3,8%, le chiffre noté douze mois auparavant. En 1958, son accroissement avait atteint à pareille date 3,0%.

Il ne s'est pas produit de grands changements dans la composition de la circulation fiduciaire, mais la tendance à une répartition différente des catégories de coupures, que nous avons déjà signalée dans notre rapport pour 1958, a persisté. Cette tendance s'est manifestée avant tout par une augmentation de la circulation des billets de 1 000 francs. Leur part dans l'ensemble de la circulation a passé, pendant l'année, de 28,28 à 29,21%. Au contraire, celle des billets de 500

Répartition des billets en circulation

En fin de mois

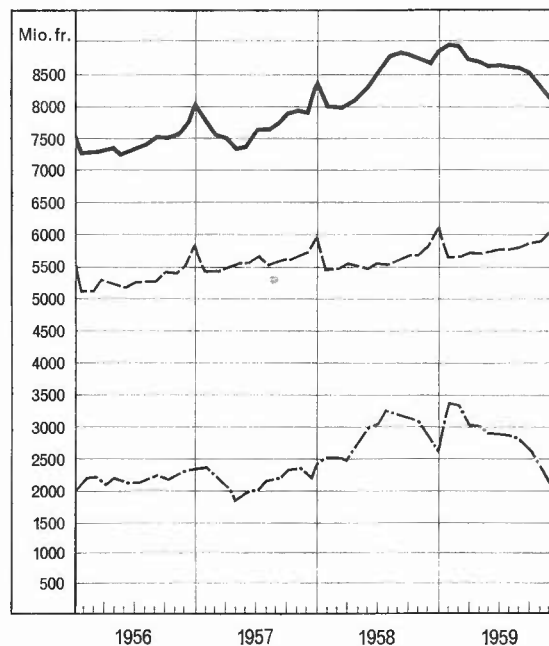
— Coupures de 1000 et 500 francs
 - - - Coupures de 100 francs
 ····· Coupures de 50, 20, 10 et 5 francs



Billets et engagements à vue

En fin de mois

— Billets en circulation
 - - - Engagements à vue
 — Total



francs a reculé de 10,52 à 10,35 % et celle des billets de 100 francs de 44,23 à 43,86 %. A la fin de l'exercice, les billets de 50 francs constituaient encore 7,81 % de la circulation totale contre 8,09 % une année auparavant ; quant aux trois petites coupures de 5, 10 et 20 francs, elles en représentaient ensemble 8,77 % contre 8,88 % à la fin de 1958.

A côté de la forte réduction des réserves monétaires, le revirement intervenu dans le mouvement des *engagements à vue* constitue l'évolution la plus marquante du bilan de la banque d'émission. Durant la phase d'augmentation de la liquidité, qui a débuté au printemps 1957, les engagements à vue avaient marqué une expansion extraordinaire. A la fin de 1958, ils se montaient à 2 726 millions de francs. Jusqu'au milieu de février 1959, le reflux des billets et les entrées d'or et de devises survenues en janvier les ont portés au niveau record de 3 550 millions de francs. Ils dépassaient ainsi de 820 millions de francs le chiffre atteint à la même époque en 1958 et de 1 151 millions celui de 1957. Du point culminant noté à la mi-février au point le plus bas, soit 1 935 millions de francs, enregistré le 23 décembre, les engagements à vue ont rétrogradé de 1 615 millions. Par rapport au début de l'année, le recul a été de 791 millions. Dans les derniers jours de décembre, les cessions de dollars opérées par les banques ont de nouveau fait augmenter ces fonds de 600 millions de francs ; le dernier jour de l'an, ils s'inscrivaient à 2 535 millions et étaient de 191 millions, ou 7,0 %, au-dessous du niveau enregistré une année auparavant. En 1958, ils avaient au contraire progressé de 13,9 %. Les plus importants

en valeur des engagements à vue de la banque d'émission, les avoirs en comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie, se sont réduits de 211 millions de francs, pour s'inscrire à 2 331 millions à la fin de l'exercice ; les avoirs des comptes des accords de paiements avec l'étranger, en diminuant de 39 millions de francs, ont passé à 22 millions. Quant aux avoirs des administrations fédérales, ils se sont accrus de 60 millions pour atteindre 166 millions. Le niveau des comptes de dépôts, soit 16 millions de francs en chiffre rond, était à peu près le même qu'à la fin de 1958.

La contraction des réserves monétaires se reflète clairement dans l'évolution qu'a suivie, jusqu'au 23 décembre, le *volume de l'argent créé par la banque d'émission* (billets en circulation et engagements à vue), qui a diminué dans la même mesure que les avoirs en or et en devises. Jusqu'à cette date, le montant de la circulation des billets et des engagements à vue, fléchissant de 533 millions de francs, est tombé à 8 303 millions. A la fin de l'année, il s'élevait à 8 879 millions de francs contre 8 835 millions douze mois auparavant.

MARCHÉ DE L'ARGENT ET DES CAPITAUX

L'évolution du *marché suisse de l'argent et des capitaux* a surtout été influencée par les mouvements de fonds entre la Suisse et l'étranger, mais elle reflète également la conjoncture. Si, dans les premières semaines de l'exercice, la situation du marché fut caractérisée par une offre abondante de capitaux et une liquidité croissante, accompagnées d'une pression sur les taux d'intérêt, par la suite, les avoirs liquides de l'économie et des banques se contractèrent sensiblement. Toutefois, cette contraction n'a pas abouti à un resserrement proprement dit du marché, qui a conservé sa liquidité jusqu'à la fin de l'année.

Le mouvement des *avoirs en comptes de virements des banques* auprès de l'institut d'émission donne une image très nette des modifications subies par le marché de l'argent et des capitaux. Au commencement de l'année, ces avoirs atteignaient 2 259 millions de francs ; ils montèrent, jusqu'au milieu de février, à 2 919 millions, pour amorcer ensuite un recul prononcé de 1 417 millions, qui les abaissa à 1 502 millions peu avant Noël. Ils étaient alors de 739 millions plus faibles qu'une année auparavant, mais encore de 127 millions plus élevés qu'en 1957. Leur réduction s'est accompagnée d'une répartition plus uniforme entre les différents groupes de banques. C'est ainsi que les avoirs des grandes banques et des banques cantonales ont fortement diminué, tandis que ceux des banques locales n'ont fléchi que modérément. Dans le groupe des banques cantonales et dans celui des banques locales, le degré de liquidité continuait toutefois à varier selon les établissements. Dans la dernière semaine de décembre, les avoirs des banques auprès de l'institut d'émission ont brusquement augmenté de 535 millions pour s'inscrire à 2 037 millions de francs du fait des cessions de dollars à la Banque nationale.

Alors qu'en 1958 la Confédération avait remboursé 494 millions de francs, ce qui avait accru les ressources du marché et renforcé la pression exercée par la liquidité, elle n'a remboursé

aucun emprunt en 1959. C'est le remboursement de bons de caisse, celui d'une dette inscrite et le tirage au sort d'obligations qui ont réduit la dette fédérale de 120 millions de francs ; ce chiffre ne représente pas le quart de la réduction de l'année précédente. Le montant des rescriptions fédérales, de 831 millions de francs, n'a subi aucune modification, les 403 millions venus à échéance ayant été intégralement renouvelés.

L'accroissement de la liquidité, survenu au début de l'année, fut accompagné d'une baisse générale des *taux d'intérêt*. Tandis que sur le marché à court terme les réductions de taux cessèrent au printemps, sur les marchés à moyen et à long terme elles se sont poursuivies en partie jusqu'en été, bien que la liquidité eût déjà sensiblement diminué. En automne, plusieurs taux manifestèrent une tendance à la hausse, qui s'exprima avant tout vers la fin de l'année par une élévation du taux des obligations de caisse. Si le rendement des obligations de la Confédération a parfois dessiné un mouvement irrégulier, il est, dans l'ensemble, demeuré stable; il s'est affaibli pendant les premiers mois de l'exercice puis, après une hausse passagère, de nouveau en été; il s'est toutefois raffermi vers la fin de l'année.

En ce qui concerne les *taux du marché monétaire*, le taux de l'argent au jour le jour s'est tout d'abord tenu à 1%. Au printemps, il a varié entre $\frac{3}{4}$ et 1%. Au milieu de l'année, il a haussé passagèrement dans certains cas à $1\frac{1}{4}$ % pour se maintenir ensuite à 1% jusqu'à la fin de l'automne. En décembre, il est remonté à $1\frac{1}{4}$ - $1\frac{3}{4}$ %. Le taux bonifié par les grandes banques aux dépôts à trois mois était de $1\frac{1}{8}$ % jusqu'à la fin de février. Après un léger recul, il a progressé graduellement jusqu'à $1\frac{3}{4}$ -2% dans le second semestre. Les taux appliqués à l'escompte d'effets relatifs aux stocks obligatoires ont été abaissés, le 1^{er} juin, de 2 à $1\frac{3}{4}$ % pour les produits alimentaires et les denrées fourragères et de $2\frac{1}{2}$ à 2% pour les autres marchandises. Conformément à l'évolution du marché, les rescriptions de la Confédération furent, de leur côté, renouvelées à des taux légèrement plus bas; les renouvellements opérés à la mi-avril, à la mi-juillet et à la mi-octobre ont eu lieu aux taux de $1\frac{3}{8}$, $1\frac{5}{8}$, $1\frac{7}{8}$ % pour les titres à une année, une année et demie et deux ans, contre $1\frac{1}{2}$, $1\frac{3}{4}$ et 2% au milieu de janvier.

Sur le marché à moyen terme, les *taux des obligations de caisse* étaient, au commencement de l'année, de 3% pour les titres à l'échéance de trois ou quatre ans émis par les banques cantonales et les grandes banques et, généralement, de $3\frac{1}{4}$ à $3\frac{1}{2}$ % pour les obligations de banques locales. Au printemps, ces taux subirent une baisse dans le cadre du fléchissement général du loyer de l'argent; par ailleurs, les besoins de crédits de l'économie demeurant stationnaires, les banques tenaient à freiner l'émission de bons de caisse en réduisant les taux ou en allongeant le délai de remboursement. C'est ainsi que les banques cantonales offrirent des titres à l'échéance de trois et quatre ans au taux de $2\frac{3}{4}$ à 3%, les grandes banques au taux de $2\frac{1}{2}$ à $2\frac{3}{4}$ %, et la majorité des banques locales au taux de $2\frac{3}{4}$ à $3\frac{1}{4}$ %. En été, les grandes banques reprirent l'émission d'obligations de caisse à 3 - $3\frac{1}{4}$ % et quelques banques locales passèrent au taux de $3\frac{1}{2}$ %. Les banques cantonales, elles, n'augmentèrent leurs taux que dans les derniers mois de l'année. Deux raisons engagèrent les banques à relever ainsi leurs taux. D'une part, le

fait que le public se désintéressait des obligations de caisse; d'autre part, la nécessité de veiller de nouveau au maintien, voire au renforcement de leurs fonds provenant d'obligations de caisse, afin d'être à même de faire face aux très gros engagements qu'elles avaient assumés, notamment dans l'octroi de crédits de construction, et de disposer de fonds à moyen terme plus considérables pour financer les exportations. La Banque nationale a donc fréquemment eu à se prononcer, principalement en été et dans les mois de novembre et de décembre, sur des projets d'élévation de taux d'obligations de caisse qui lui ont été soumis en vertu de l'article 10 de la loi sur les banques et les caisses d'épargne. Au total, elle a donné son avis sur 105 projets de ce genre, contre deux seulement en 1958. Elle n'a élevé aucune objection contre les augmentations envisagées, car elles correspondaient aux conditions du marché. A la fin de l'année, les taux pratiqués pour les bons de caisse à trois et quatre ans étaient de 3% dans les banques cantonales, de 3 à 3¹/₄% dans les grandes banques et de 3¹/₄ à 3¹/₂% dans les banques locales. Les banques cantonales émettaient des titres à cinq ans et plus au taux de 3¹/₄%; les grandes banques offraient des titres à cinq ans, six ans et plus au taux de 3¹/₂%.

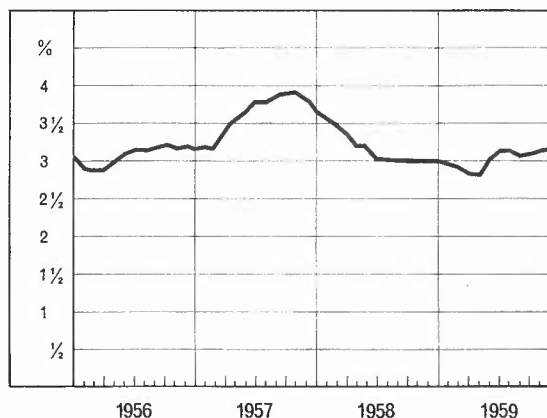
L'accroissement de la liquidité dans les premières semaines de l'exercice n'influença que faiblement le *taux servi aux dépôts d'épargne*. Certes, quelques établissements de crédit, parmi lesquels de grandes banques hypothécaires, abaissèrent leurs taux; mais, dans l'ensemble, ces réductions furent modiques. L'intérêt moyen payé par les banques cantonales importantes recula de 2,85 à 2,71%, ou de 0,14%, de la fin de 1958 à l'été 1959. Dans le second semestre, les taux montrèrent une stabilité remarquable. A la fin de l'année, les banques cantonales servaient aux dépôts d'épargne un intérêt allant de 2¹/₂ à 3%, les banques locales et les caisses d'épargne généralement un taux de 2³/₄ à 3%.

Dans le secteur des *taux hypothécaires*, l'événement le plus saillant a été l'unification des taux appliqués aux hypothèques en premier rang, anciennes et nouvelles; en effet, dans le mouvement général de baisse, ces deux taux se sont rejoints à 3³/₄%. De la fin de 1958 à juillet 1959, le taux appliqué aux anciens prêts par les banques cantonales de moyenne et de grande importance a reculé de 3,84 à 3,74% et le taux pour de nouveaux prêts de 4,09 à 3,78%. Pensant que ce recul allait s'accroître, les principaux bailleurs de fonds du marché hypothécaire (banques de crédit foncier et compagnies d'assurances) envisagèrent une remise en vigueur, sur la nouvelle base de 3³/₄%, de l'ancien Gentlemen's Agreement relatif au maintien du taux hypothécaire. La Banque nationale fit observer aux groupes intéressés qu'une immobilisation de taux dans un secteur aussi important que celui du marché hypothécaire pourrait, à la longue, entraîner des distorsions dans le système des taux d'intérêt, ce qui n'était pas souhaitable; au demeurant, les symptômes d'un changement apparaissant sur le marché des capitaux, il ne devait pas être nécessaire de convenir d'une limite inférieure de taux. Les signataires de l'ancien Gentlemen's Agreement ont donné suite à ces recommandations et renoncé, jusqu'à nouvel ordre, à le remettre en vigueur.

Le *rendement des fonds publics suisses*, qui s'était maintenu, calculé d'après la date de l'échéance, au taux de 3% en chiffre rond pendant le second semestre de 1958, a fléchi jusqu'à la fin d'avril

Rendement de valeurs d'Etat suisses

Moyennes mensuelles



1959 à 2,83% pour remonter rapidement à 3,22% au milieu de juin, en relation avec une importante émission d'actions. En août, le rendement moyen recula passagèrement à 3,06%. Il remonta ensuite pour s'inscrire à 3,29% à la fin de l'année, après avoir atteint temporairement 3,32%.

L'augmentation du rendement des obligations vers la fin du premier semestre influença le marché des émissions; c'est ainsi que les emprunts cantonaux offrant un rendement de 3% ou un rendement légèrement inférieur ne furent pas entièrement souscrits. Les emprunts suivants, assortis de conditions un peu plus favorables, purent, à quelques exceptions près, être de nouveau aisément placés. Pour les émissions comparables entre elles, les modalités furent dans l'ensemble à peu près les mêmes pendant les dernières semaines de l'exercice qu'au début de l'année. C'est ainsi que le rendement brut des emprunts émis par des corporations de droit public (cantons et villes) s'inscrivit entre 3,25 et 3,30% au commencement, et entre 3,35 et 3,40% vers la fin de l'année. Le dernier emprunt offert à fin octobre par une entreprise d'électricité procurait un rendement brut de 3,67%, alors qu'un emprunt du même genre, émis à fin février et au commencement de mars, avait donné un rendement de 3,50%. Ainsi donc, les besoins d'argent de l'économie et des pouvoirs publics ont pu être satisfaits à des conditions favorables.

Le marché des émissions a connu une très vive activité. Il est vrai que les emprunts suisses l'ont mis moins fortement à contribution que l'année précédente. Mais, comme les émissions d'actions ont absorbé des fonds plus considérables, que les emprunts étrangers ont été plus nombreux et que, d'autre part, la Confédération n'a remboursé que de faibles montants, le prélèvement net opéré sur le marché a été plus de trois fois supérieur à celui de 1958.

Les emprunts suisses par obligations offerts en souscription publique ont atteint 883 millions de francs, dont 197 millions en conversion. Le prélèvement d'argent frais a donc été de 686 millions de francs contre 826 millions l'année d'avant. Les émissions publiques d'actions ont, quant à elles, atteint 403 millions de francs contre 114 millions en 1958. Ainsi l'argent frais demandé au marché par les emprunts suisses et par les émissions d'actions s'est élevé au total à 1 089 millions de francs (940 millions en 1958). Le remboursement de bons de caisse fédéraux, d'emprunts et d'actions suisses, a procuré 163 millions de francs au marché contre 654 millions en 1958.

Compte tenu de ces remboursements, la mise à contribution nette du marché par les émissions publiques suisses s'est chiffrée à 926 millions de francs contre 286 millions seulement l'année précédente.

Les émissions d'emprunts sans souscription publique se sont élevées à 313 millions de francs. Ce montant comprend également 69 millions de francs prêtés aux centrales d'émission de lettres de gage par le Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants. Pour le reste, il s'agit essentiellement d'emprunts contractés sous main par des communes et par des entreprises d'électricité. Si l'on tient compte de ces souscriptions, l'argent frais enlevé au marché par les emprunts suisses atteint au total 999 millions de francs.

Le placement d'emprunts étrangers sur le marché suisse a fortement repris pendant l'exercice. En vertu de l'article 8 de la loi sur les banques et les caisses d'épargne, la Banque nationale a autorisé quatorze emprunts dont la valeur d'émission s'est élevée à 534 millions de francs. Ce montant comprend une conversion de 50 millions de francs. Une tranche de 5 millions de francs d'un autre emprunt a été placée ferme à l'étranger. Les emprunts pour compte extérieur ont donc prélevé sur le marché 479 millions de francs d'argent frais contre 137 millions seulement en 1958, année où le marché suisse des capitaux avait été fermé, jusqu'à la fin de l'été, aux emprunts étrangers. Ne sont pas comprises dans les quatorze emprunts précités, deux émissions faites par le siège suisse de sociétés étrangères. Ces deux emprunts figurent sous les émissions suisses.

Au total, les émissions suisses et étrangères faites en souscription publique ont donc enlevé au marché des capitaux un montant net de 1 405 millions de francs contre 423 millions en 1958, ce qui atteste la vigueur de notre marché financier.

Les crédits bancaires à l'étranger soumis à l'approbation de la Banque nationale en vertu de l'article 8 de la loi sur les banques et les caisses d'épargne, se sont élevés à 82 millions de francs ; en 1958, ils avaient atteint 210 millions.

Le *Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants* a continué à jouer un rôle important sur le marché des capitaux. Il a augmenté ses placements de 386 millions de francs. De ce montant, 71 millions sont allés à des cantons et 82 millions à des communes, tandis que les placements auprès de la Confédération n'ont pas subi de modification. Le Fonds de compensation a prêté 56 millions de francs à des banques cantonales et, comme on l'a dit plus haut, 69 millions aux centrales d'émission de lettres de gage. Les autres placements se sont accrus de 108 millions de francs.

Les *bilans des banques* montrent que les établissements de crédit ont reçu moins de nouveaux fonds que l'année précédente. Alors que les fonds confiés par des tiers aux soixante-deux banques qui remettent un bilan mensuel avaient augmenté de 2 607 millions de francs de janvier à novembre 1958, ils ont progressé de 1 784 millions de francs pendant les mois correspondants de 1959. Le ralentissement dans l'apport de fonds provient principalement des avoirs en comptes de chèques, qui ne se sont accrus que de 546 millions de francs en regard de 1 068 millions l'année précédente. Il tient également au fait que, jusqu'à l'été, les banques n'ont manifesté aucun intérêt

pour l'acquisition de fonds par l'émission de bons de caisse. C'est ainsi que l'accroissement de ce poste du bilan ne s'est chiffré qu'à 48 millions de francs, tandis qu'en 1958 il avait été de 705 millions, ou environ quinze fois plus fort. Les épargnes, qui se seraient normalement investies en bons de caisse, ont donc dû chercher un placement, parfois provisoire, en livrets d'épargne et, dans une moindre mesure, en carnets de dépôt. Les fonds des livrets d'épargne ont progressé de 675 millions de francs, soit de 263 millions de plus que l'année d'avant; quant aux carnets de dépôt, ils ont enregistré une augmentation de 283 millions de francs, ou de 14 millions plus élevée qu'en 1958. Les entrées de capitaux à long terme ont atteint 129 millions de francs; ces fonds sont destinés avant tout à financer des crédits de construction et des affaires hypothécaires.

Le crédit bancaire a évolué de pair avec la conjoncture. La demande de fonds de la part de l'économie a augmenté modérément dans le premier semestre, puis s'est accrue rapidement dans le second. Jusqu'à la fin de novembre, les comptes débiteurs ont progressé de 983 millions de francs, alors qu'ils avaient reculé de 385 millions dans la période correspondante de 1958. Les prêts à des corporations de droit public ont aussi augmenté. L'accroissement des placements hypothécaires, de 780 millions de francs, a conservé à peu près la même ampleur que l'année précédente.

En raison de la forte expansion dans le secteur du bâtiment, les demandes de crédits de construction présentées aux banques se sont multipliées. A partir du printemps, les promesses de prêts, accordées par les soixante-deux banques considérées, ont été de l'ordre de 170 à 230 millions de francs par mois. D'après une enquête faite par la Banque nationale, le montant total des crédits de construction s'élevait, à fin septembre, à 2,4 milliards de francs. Etant donné qu'ils n'avaient été utilisés qu'à concurrence de quelque 900 millions, ou de 38%, la marge disponible atteignait encore le chiffre considérable de 1,5 milliard de francs.

Comme les banques disposaient d'encaisses importantes au commencement de l'année et que, jusqu'à l'été, les prêts à l'économie et aux corporations de droit public demeurèrent inférieurs aux entrées de fonds, les banques ont placé en titres, ou à court terme à l'étranger, une partie de leurs disponibilités oisives. En conséquence, les avoirs en caisse ont subi une diminution considérable au cours de l'exercice. Ils ont déchu de 486 millions de francs du commencement de l'année à la fin de novembre, cependant que les avoirs en banque augmentaient de 272 millions, les effets de 72 millions et le portefeuille de titres de 287 millions. En dépit de la réduction considérable de l'encaisse, la liquidité est restée élevée, les fonds placés à court terme à l'étranger pouvant être rappelés en tout temps.

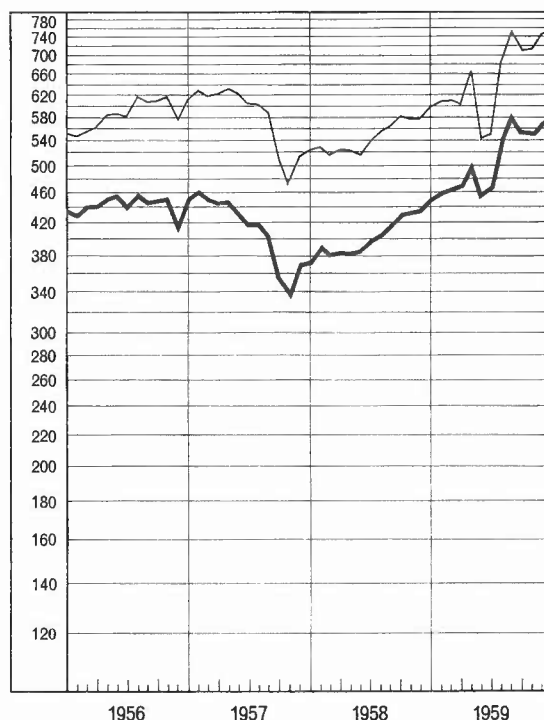
Favorisés par la liquidité du marché de l'argent et des capitaux et par le jugement porté sur l'avenir de la conjoncture en Suisse et à l'étranger, les *cours des actions* sont montés de mois en mois. Cette hausse, due aussi aux importantes opérations de placement faites par des sociétés d'investissement, a été particulièrement marquée en avril et en août, où elle prit par moment une allure impétueuse. Le chiffre d'affaires réalisé par les bourses a été très élevé. Il a parfois atteint presque le double de celui de l'année précédente et a évolué bien au-dessus des maximums notés en 1955. L'indice des actions subit un recul passager, lorsque les anciennes actions

Indice suisse des actions

En fin de mois

— Indice général — Actions industrielles seules

Echelle logarithmique



d'une importante société qui triplait son capital furent traitées, droit détaché, pendant la période de souscription. A fin août, il est monté à 586 points, établissant ainsi un nouveau record et marquant une progression de 135 points, ou 30%, par rapport au début de l'année. Le mouvement de hausse, qui s'étendait à toutes les catégories d'actions, s'interrompit temporairement en septembre. Les bourses suisses ne purent pas échapper entièrement au recul des cours survenu à la bourse de New-York. Toutefois, comme l'expansion de l'économie se poursuivait sans faiblir et que les perspectives d'avenir demeuraient favorables, elles opposèrent une résistance remarquable à la tendance à la baisse constatée à l'étranger. En général, les fléchissements de cours ne franchirent pas d'étroites limites. Dans les deux derniers mois, la hausse reprit comme à l'étranger. A la fin de l'année, l'indice suisse des actions s'inscrivait à 583 et dépassait de 132 points, ou 29%, le niveau noté douze mois auparavant.

AUTORITÉS ET PERSONNEL DE LA BANQUE

Les changements indiqués ci-après se sont produits dans les *autorités de la Banque* en 1959:

La treizième période administrative du Conseil de banque, du Comité de banque et des Comités locaux a pris fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mars 1959.

Les membres suivants des autorités de la Banque ont résigné leur mandat à partir de cette date:
Présidence du Conseil de banque:

M. A. Müller, Amriswil, membre depuis 1941, président à partir de 1947;

Conseil de banque:

MM. S. de Coulon, député au Conseil des Etats, Fontainemelon, membre depuis 1945,

L. Gredig-Stünzi, Pontresina, membre depuis 1942,

P. Joerin, Binningen, membre depuis 1935,

R. Lorétan, Sion, membre depuis 1931,

A. Raduner, Horn, membre depuis 1951,

H. Stähli, Berne, membre depuis 1949,

J.-R. Weber, Grasswil, membre depuis 1939;

Comités locaux:

MM. P. Joerin, Binningen, membre du Comité local de Bâle depuis 1935 et président de ce Comité depuis 1939,

H. Sträuli-Asp, Winterthour, membre du Comité local de Zurich depuis 1934 et vice-président de ce Comité depuis 1936.

Nous tenons à remercier encore chacun d'eux des services qu'ils ont rendus à la Banque nationale pendant de nombreuses années. Nos remerciements s'adressent tout spécialement à M. Müller, président démissionnaire du Conseil de banque. M. Müller a su diriger à la perfection les délibérations du Conseil et du Comité de banque et assurer une fructueuse coopération, non seulement au sein de ces deux organes, mais également entre ces organes et la Direction générale. Il a pris une part active aux travaux de la direction de la Banque, qui a largement bénéficié de sa riche expérience et de ses connaissances étendues. Ses avis ont été tout particulièrement précieux lors de la révision de la loi sur la monnaie et de la loi sur la Banque nationale, au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Excellent juriste, parlementaire expérimenté, il éclaira les délibérations de ses jugements solidement fondés. Il s'est acquis, par la part qu'il a prise à cette révision législative, un mérite durable.

A ces démissions s'ajoutaient deux vacances, que nous avons déjà signalées dans notre rapport précédent. La première, dans le Conseil de banque, à la suite du décès de

M. A. Schmid, conseiller national, Oberentfelden,

la seconde, dans le Comité local de Neuchâtel, à la suite de la démission de

M. H. Humbert, La Chaux-de-Fonds.

Le renouvellement des autorités de la Banque pour la période administrative de 1959/1963 a donné lieu aux nominations suivantes :

Conformément aux dispositions de la loi sur la Banque nationale, le Conseil fédéral a d'abord constitué la *présidence du Conseil de banque*. Dans sa séance du 28 novembre 1958, il a nommé, en qualité de nouveau président du Conseil de banque, M. B. Galli, conseiller national, avocat, Lugano, membre du Conseil de banque depuis 1947 et du Comité de banque depuis 1949. Le Conseil fédéral a aussi confirmé dans ses fonctions de vice-président du Conseil de banque M. P. Carry, avocat, professeur à l'Université de Genève.

Ensuite, l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mars 1959 a désigné les *quinze membres du Conseil de banque* dont l'élection lui appartient ; elle a confirmé dans leurs fonctions les onze membres sortant de charge qui acceptaient une réélection et choisi comme nouveaux membres :

- MM. G. André, président du conseil d'administration de la maison André et Cie, Société Anonyme, Lausanne,
- M. Haffter, président de la Banque cantonale de Thurgovie, Frauenfeld,
- W. Rohner, député au Conseil des Etats, Altstätten (SG),
- W.-F. Siegenthaler, conseiller d'Etat, directeur des finances et des affaires militaires du canton de Berne, Muri près Berne.

Enfin, le Conseil fédéral a procédé à la *nomination des vingt-trois autres membres du Conseil de banque*, en renouvelant le mandat des dix-huit membres sortants qui acceptaient d'être réélus et en choisissant comme nouveaux membres :

- MM. J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S.A., Neuchâtel,
- M. Jaeger, président de l'Union du commerce et de l'industrie du canton des Grisons, Chambre de commerce, Coire,
- A. Richner, conseiller d'Etat, directeur du Département de l'intérieur et de la santé publique du canton d'Argovie, Oftringen,
- H. Tschumi, conseiller national, vétérinaire, Interlaken,
- A. Wilhelm, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la CIBA, Société anonyme, Bottmingen.

Le Conseil de banque a renouvelé le mandat des *membres du Comité de banque* qui avaient accepté une réélection et il a nommé nouveau membre de ce Comité, en remplacement de M. A. Müller, démissionnaire,

- M. K. Obrecht, député au Conseil des Etats, avocat et notaire, Soleure, membre du Conseil de banque depuis 1955.

Le Conseil de banque et le Comité de banque ont confirmé dans leurs fonctions les membres sortants des *Comités locaux*, qui acceptaient une réélection. Ils ont procédé en outre aux nominations complémentaires suivantes :

Comité local de Bâle:

MM. G. Bohny, président du conseil d'administration de la maison Nielsen-Bohny & Co., Société anonyme, Bâle, en qualité de président,

W. Rohner, président et administrateur-délégué de la maison Rohner S. A., Bâle, en qualité de vice-président,

H. Hatt, président de la direction centrale et membre du conseil d'administration de la Société par actions Danzas & Cie., Bâle, en qualité de membre;

Comité local de Neuchâtel:

MM. J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel & Cie S. A., Neuchâtel, en qualité de président,

G. Madliger, de la Maison Madliger et Challandes, Ing. S. A., Neuchâtel, en qualité de vice-président,

L. Huguenin, directeur commercial de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies, La Chaux-de-Fonds, en qualité de membre;

Comité local de Zurich:

MM. R.-H. Stehli-Pestalozzi, de la maison Stehli & Cie, Zurich, en qualité de vice-président,

E. Jaggi, président de la direction de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (V. O. L. G.), Winterthour, en qualité de membre.

Un changement est survenu dans le *collège des directeurs* au cours de l'exercice. En vue de compléter le groupe des collaborateurs dans la direction de la Banque, le Comité de banque a nommé directeur de division auprès du premier département, M. F. Leutwiler, jusqu'ici fondé de pouvoirs au siège de Zurich.

Au 31 décembre 1959, l'effectif du personnel comptait 395 fonctionnaires et employés (1958 411), dont 18 (1958: 32) engagés à titre provisoire.

COMPTES ANNUELS

1. COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR 1959

2. BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1959

COMPTE DE

DOIT

Arrêté au

	fr.	
Frais généraux et d'administration		
Autorités et personnel de la Banque	fr. 8 121 621.95	
Frais généraux et frais de bureau	fr. 727 206.11	
Divers	fr. <u>110 555.77</u>	8 959 383.83
Intérêts aux comptes de dépôt		250 953.89
Dépenses pour les bâtiments de la Banque		992 683.67
Amortissements sur le mobilier		289 561.70
Provision pour la confection de billets de banque		3 000 000.—
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque		1 000 000.—
Bénéfice net		6 271 993.60
		20 764 576.69

PROFITS ET PERTES

31 décembre 1959

AVOIR

	fr.
Produit des opérations en or et en devises	16 167 431.58
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement	1 384 751.64
Produit des avances sur nantissement	254 362.45
Produit des fonds publics appartenant à la Banque	1 792 996.85
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse	99 297.81
Commissions	502 306.48
Divers	563 429.88

20 764 576.69

BILAN ARRÊTÉ

ACTIF

	fr.	
Caisse		
Or, en Suisse et à l'étranger	fr. 8 369 273 963. 70	
Autres valeurs en caisse	<u>fr. 9 177 435. 95</u>	8 378 451 399. 65
Devises		534 591 212. 32
Portefeuille suisse		
Effets sur la Suisse	fr. 50 578 008. 15	
Obligations escomptées	<u>fr. 7 336 873. 80</u>	57 914 881. 95
Avances sur nantissement		39 715 212. 13
Fonds publics		
pouvant servir de couverture	fr. 370 400. —	
autres	<u>fr. 43 789 451. —</u>	44 159 851. —
Correspondants		
en Suisse	fr. 45 166 874. 28	
à l'étranger	<u>fr. 6 396 416. 37</u>	51 563 290. 65
Effets à l'encaissement		1 024 430. 05
Chèques postaux		5 891 507. 36
Débiteurs divers		1 479 440. 93
Coupons		99 069. 45
Bâtiments de la Banque		1 500 000. —
Mobilier		1. —
Autres actifs		95 745. 50
Capital social non versé		25 000 000. —
		9 141 486 041. 99

AU 31 DÉCEMBRE 1959

PASSIF

	fr.
Billets en circulation	6 343 873 250. —
Comptes de virements	2 330 654 796. 80
Administrations fédérales	165 640 153. 18
Déposants	16 960 924. 76
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger	22 073 473. 76
Créanciers divers	118 035 762. 17
Chèques en circulation	579 838. 55
Autres passifs	44 421 803. 32
Capital social	50 000 000. —
Fonds de réserve	26 000 000. —
Provision pour la confection de billets de banque	5 603 255. 90
Provision pour risques non assurés	5 500 000. —
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque	5 400 000. —
Provision pour impôts	470 789. 95
Bénéfice net	6 271 993. 60
	9 141 486 041. 99

DÉTAIL DES COMPTES ANNUELS

ACTIF DU BILAN

ENCAISSE

Solde en caisse au 31 décembre 1958, y compris l'or à l'étranger	fr. 11 982 478 085. 32
Entrées au cours de l'année 1959	fr. 15 582 521 130. 02
Sorties au cours de l'année 1959	fr. 13 817 078 490. 69
Mouvement de caisse	fr. 29 399 599 620. 71
Excédent des entrées	fr. 1 765 442 639. 33
Solde en caisse au 31 décembre 1959, y compris l'or à l'étranger	fr. 13 747 920 724. 65

Détail de l'encaisse au 31 décembre 1959:

Or	fr. 8 369 273 963. 70
Monnaies divisionnaires	fr. 9 171 439. 42
Divers	fr. 5 996. 53
Total selon bilan	fr. 8 378 451 399. 65
plus nos propres billets en caisse	fr. 5 369 469 325. —
Total	fr. 13 747 920 724. 65

Réserve d'or au 31 décembre 1959:

dans le pays	fr. 2 621 048 997. 70
à l'étranger	fr. 5 748 224 966. —

L'or est porté en compte à fr. 4 869. 80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

DEVISES

Montant au 31 décembre 1958	fr. 560 895 980. 48 ¹
Entrées en 1959	fr. 9 964 868 503. 89
	fr. 10 525 764 484. 37
Sorties en 1959	fr. 9 991 173 272. 05
Montant au 31 décembre 1959	fr. 534 591 212. 32

¹ Non compris les avoirs chez les correspondants à l'étranger, d'un montant de fr. 67 422. 99, qui font l'objet d'une rubrique spéciale à la page 39.

ESCOMPTE

Effets sur la Suisse

En portefeuille au 31 décembre 1958	621 effets représentant	fr.	56 008 068. 66
Escomptés au cours de l'année 1959	3 420 effets représentant	fr.	523 338 732. 84
	4 041 effets représentant	fr.	579 346 801. 50
Encaissés au cours de l'année 1959	3 505 effets représentant	fr.	528 768 793. 35
En portefeuille au 31 décembre 1959	536 effets représentant	fr.	50 578 008. 15

Obligations

En portefeuille au 31 décembre 1958	fr.	2 273 677. 20
Escomptées au cours de l'année 1959	fr.	9 835 558. 80
	fr.	12 109 236. —
Encaissées au cours de l'année 1959	fr.	4 772 362. 20
En portefeuille au 31 décembre 1959	fr.	7 336 873. 80

AVANCES SUR NANTISSEMENT

Montant des avances au 31 décembre 1958	fr.	21 756 962. 18
Avances accordées durant l'année 1959	fr.	202 897 173. 68
	fr.	224 654 135. 86
Avances remboursées durant l'année 1959	fr.	184 938 923. 73
Montant des avances au 31 décembre 1959	fr.	39 715 212. 13

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1959 à 240.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques qui jouissent de la garantie cantonale, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1959, 85% de la somme totale des gages.

FONDS PUBLICS APPARTENANT À LA BANQUE

Titres en portefeuille au 31 décembre 1958	fr.	44 634 101. —
Au cours de l'année 1959, le compte a été débité de	fr.	9 400 800. —
	fr.	54 034 901. —
Au cours de l'année 1959, le compte a été crédité de	fr.	9 875 050. —
Montant des fonds publics au 31 décembre 1959 selon inventaire ci-après...	fr.	44 159 851. —

Inventaire des fonds publics appartenant à la Banque au 31 décembre 1959

Catégorie	Montant nominal fr.	Cours ‰	Valeur d'inventaire fr.
Emprunts de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux	8 192 000. —	80	6 553 600. —
Rescriptions des Chemins de fer fédéraux (en lieu et place d'obligations de l'emprunt 3‰ 1938)	20 000 000. —	80	16 000 000. —
Emprunts des cantons	200 000. —	80	160 000. —
U. S. Treasury Bills			
\$ 4 150 000. — à fr. 4.30	17 845 000. —	75	13 383 750. —
4‰ U.S. Treasury Certificates of Indebtedness			
\$ 1 500 000. — à fr. 4.30	6 450 000. —	75	4 837 500. —
4 3/4‰ U.S. Treasury Certificates of Indebtedness			
\$ 1 000 000. — à fr. 4.30	4 300 000. —	75	3 225 000. —
Divers			1. —
Total			44 159 851. —

COMPTES DES CORRESPONDANTS EN SUISSE

Avoir de la Banque au 31 décembre 1958	fr.	32 995 497. 45
En 1959, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de	fr.	4 987 384 352. 01
débitée de	fr.	<u>4 975 212 975. 18</u>
Mouvement total	fr.	9 962 597 327. 19
Excédent des écritures au crédit	fr.	<u>12 171 376. 83</u>
Avoir de la Banque au 31 décembre 1959	fr.	<u>45 166 874. 28</u>

Au 31 décembre 1959, le réseau des correspondants en Suisse de la Banque s'étendait à 364 places bancables et 101 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 440.

COMPTES DES CORRESPONDANTS À L'ÉTRANGER

Montant au 31 décembre 1958	fr.	67 422. 99
Entrées en 1959	fr.	<u>726 672 836. 10</u>
	fr.	726 740 259. 09
Sorties en 1959	fr.	<u>720 343 842. 72</u>
Montant au 31 décembre 1959	fr.	<u>6 396 416. 37</u>

ENCAISSEMENT

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1959 :

25 449 chèques et effets pour	fr.	379 628 048. 33	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
<u>9 623 chèques et effets pour</u>	fr.	<u>82 373 190. 79</u>	sur d'autres tirés,
35 072 chèques et effets pour	fr.	<u>462 001 239. 12</u>	au total, y compris
1 499 chèques et effets pour	fr.	69 283 255. 59	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1958	fr.	6 610 383. 25
En 1959, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de	fr.	19 010 194 554. 99
débités de	fr.	19 010 913 430. 88
Mouvement total	fr.	38 021 107 985. 87
Excédent des écritures au débit	fr.	718 875. 89
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1959	fr.	5 891 507. 36

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme suit durant l'exercice :

20 672 virements de la Banque nationale à l'Administration des postes	fr.	740 566 988. 29
32 115 virements de l'Administration des postes à la Banque nationale	fr.	10 204 620 583. 67
Total	fr.	10 945 187 571. 96

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer contre des chèques postaux des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements.

Dans l'année, 25 bureaux de chèques postaux ont délivré 2 580 chèques représentant	fr.	142 348 903. 24
--	-----	-----------------

IMMEUBLES ET MOBILIER DE LA BANQUE

Immeubles

Au 31 décembre 1959, la valeur en compte des bâtiments atteignait
 fr. | 1 500 000. — |

comme en 1958.

L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 27 640 120. —.

Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installations nouvelles, éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à	fr.	1 278 220. 47
Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit ..	fr.	285 536. 80
il reste un excédent de dépenses de	fr.	992 683. 67

Mobilier

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1958 pour une valeur de ..
 fr. | 1. — |

Les achats faits en 1959 pour le montant de
 fr. | 289 561. 70 |

ont été entièrement amortis.

Le solde au 31 décembre 1959 est ainsi ramené à
 fr. | 1. — |

PASSIF DU BILAN

ÉMISSION ET COUVERTURE DES BILLETS (Voir annexes N^{os} 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1958	à	fr. 6 109 336 965
au 31 décembre 1959	à	fr. 6 343 873 250
Augmentation		<u>fr. 234 536 285</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 5 705 265 490; elle a atteint au maximum (le 24 décembre) fr. 6 374 915 345 et au minimum (le 17 février) fr. 5 412 766 695.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 13 165 700 billets rappelés et détériorés d'une valeur nominale de fr. 775 450 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Des billets de la Banque nationale suisse rappelés, n'étaient pas encore rentrés au 31 décembre 1959:

billets de 1 000 francs, au verso «Fonderie»	fr.	136 361 000
billets de 500 francs, au verso «Brodeuses»	fr.	42 107 500
billets de 100 francs, au verso «Faucheur»	fr.	105 829 600
billets de 50 francs, au verso «Bûcheron»	fr.	24 150 350
billets de 20 francs, au recto «Tête de Pestalozzi»	fr.	<u>13 393 540</u>
Total	fr.	<u>321 841 990</u>

La Banque nationale est tenue d'échanger à leur valeur nominale les billets de 1000, 500, 100 et 50 francs mentionnés ci-dessus jusqu'au 30 septembre 1978, les billets de 20 francs du type Pestalozzi jusqu'au 31 mars 1976.

Couverture des billets au 31 décembre 1959:

Or	fr.	8 369 273 964
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises	fr.	534 591 212
Portefeuille suisse	fr.	57 914 882
Avances sur nantissement	fr.	39 715 212
Titres	fr.	<u>370 400</u>
Couverture totale des billets	fr.	<u>9 001 865 670</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 159,37 % (le 17 février), au minimum à 122,79 % (le 29 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des autres engagements à vue a atteint au maximum 97,97 % (le 3 novembre), au minimum 88,52 % (le 29 décembre).

SERVICE DES VIREMENTS (Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1958	fr.	2 541 208 066. 87
En 1959, les écritures se sont élevées:		
au crédit	à	fr. 122 144 506 538. 09
au débit	à	<u>fr. 122 355 059 808. 16</u>
Mouvement total	fr.	244 499 566 346. 25
Excédent des écritures au débit	fr.	<u>210 553 270. 07</u>
Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1959	fr.	<u>2 330 654 796. 80</u>

En 1959, le 96,20 % du mouvement total a été réglé par virements dans les livres de la Banque, au lieu de versements d'espèces.

Sur le montant total des virements, soit	2 477 208 postes représentant	fr. 244 499 566 346. 25
les opérations de clearing bancaire passées par les comptes de virements de la Banque nationale se sont élevées à	1 832 988 postes représentant	fr. 140 319 571 122. 02
dont	1 796 928 postes représentant	fr. 33 670 027 056. 06
ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.		

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 14 février) fr. 3 192 451 169 et au minimum (le 23 décembre) fr. 1 741 999 857; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 2 610 263 863.

Le nombre des comptes de virements atteignait le 31 décembre 1959: 1541.

COMPTES DES ADMINISTRATIONS FÉDÉRALES

Service des versements et paiements

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1958	fr.	105 670 735. 36
En 1959, les écritures se sont élevées:		
au crédit	à	fr. 18 899 432 740. 56
au débit	à	<u>fr. 18 839 463 322. 74</u>
Mouvement total	fr.	37 738 896 063. 30
Excédent des écritures au crédit	fr.	<u>59 969 417. 82</u>
Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1959	fr.	<u>165 640 153. 18</u>

Le mouvement total se répartit comme suit:	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale	fr. 5 229 776 188. 01	fr. 5 169 916 809. 42
Administration fédérale des PTT	fr. 12 180 372 230. 34	fr. 12 180 404 356. 48
Chemins de fer fédéraux	fr. 1 415 781 668. 67	fr. 1 416 127 573. 57
Autres administrations	fr. 73 502 653. 54	fr. 73 014 583. 27
Total	<u>fr. 18 899 432 740. 56</u>	<u>fr. 18 839 463 322. 74</u>

Gestion de titres

Aux termes de l'article 15, 1^{er} alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1959, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion :

des titres remis par la Confédération pour	fr.	839 837 472. —
des titres remis par les Chemins de fer fédéraux pour	fr.	21 697 500. —
Total	fr.	<u>861 534 972. —</u>

Dans ces chiffres sont comprises les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux déposées contre certificats nominatifs auprès de la Caisse d'Etat fédérale et de la Caisse principale des Chemins de fer fédéraux, conservées et gérées par la Banque pour compte de ces administrations. Il a été payé aux porteurs de certificats de ce genre, au cours de l'année 1959 :

Titres remboursables	1 894 unités représentant	fr.	3 397 500. —
Coupons	<u>15 902 unités représentant</u>	fr.	<u>328 203. 20</u>
Total	<u>17 796 unités représentant</u>	fr.	<u>3 725 703. 20</u>

Livre de la dette de la Confédération

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1958 :

1 240 créances, d'un montant total de fr. 1 808 514 000. —

Augmentations au cours de l'année 1959 :

Souscriptions de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts fr. —
fr. 1 808 514 000. —

Diminutions au cours de l'année 1959 :

Remboursements fr. 3 254 000. —

Etaient inscrites au livre de la dette au 31 décembre 1959 :

1 227 créances, d'un montant total de fr. 1 805 260 000. —

En 1959, 70 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour

un montant total de fr. 24 913 000. —

En 1959, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (2 323 bordereaux) se

sont élevés à fr. 39 348 952. 45

Au cours de l'exercice, le livre de la dette de la Confédération n'a pas été ouvert pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

Paiement de titres et coupons

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1959, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants :

Titres remboursables	2 099 unités représentant	fr. 8 358 000. —
Coupons	<u>230 436</u> unités représentant	<u>fr. 10 658 716. 70</u>
Total	<u>232 535</u> unités représentant	<u>fr. 19 016 716. 70</u>

Dans ces chiffres ne sont pas compris les paiements aux titulaires de certificats nominatifs et d'inscriptions au livre de la dette.

COMPTES DE DÉPÔT

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1958	fr. 18 200 791. 50
En 1959, les écritures se sont élevées :	
au crédit	à fr. 508 781 454. 16
au débit	à <u>fr. 510 021 320. 90</u>
Mouvement total	fr. 1 018 802 775. 06
Excédent des écritures au débit	<u>fr. 1 239 866. 74</u>
Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1959	<u>fr. 16 960 924. 76</u>

ACCORDS DE PAIEMENTS ET DE CLEARING AVEC L'ÉTRANGER

Les comptes des accords de paiements et de clearing accusaient au 31 décembre 1958 des avoirs de tiers se montant à	fr. 61 334 587. 23
En 1959, les écritures sur ces comptes se sont élevées :	
au crédit	à fr. 3 339 819 314. 40
au débit	à <u>fr. 3 379 080 427. 87</u>
Mouvement total	fr. 6 718 899 742. 27
Excédent des écritures au débit	<u>fr. 39 261 113. 47</u>
Solde des comptes au 31 décembre 1959	<u>fr. 22 073 473. 76</u>

CHÈQUES EN CIRCULATION

Tirages sur la Banque, en circulation au

31 décembre 1958	218 chèques représentant	fr.	1 180 015. 22
Chèques tirés en 1959 par nos comptoirs et par nos clients et qui n'ont pas été compensés par le débit des comptes de virements			
	8 318 chèques représentant	fr.	366 270 229. 42
	8 536 chèques représentant	fr.	367 450 244. 64
Ont été payés en 1959	8 347 chèques représentant	fr.	366 870 406. 09
Restaient en circulation au 31 décembre 1959 ..	189 chèques représentant	fr.	579 838. 55

FONDS PROPRES DE LA BANQUE

Capital social

Le capital social de fr. 50 000 000. —, divisé en 100 000 actions de fr. 500. — chacune, dont 50 % versés, soit fr. 250. — par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 2 545 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1959 entre:

2 192 actionnaires particuliers possédant chacun	1 action
1 489 actionnaires particuliers possédant chacun	2 actions
1 292 actionnaires particuliers possédant chacun	de 3 à 5 actions
615 actionnaires particuliers possédant chacun	de 6 à 10 actions
383 actionnaires particuliers possédant chacun	de 11 à 25 actions
162 actionnaires particuliers possédant chacun	de 26 à 50 actions
49 actionnaires particuliers possédant chacun	de 51 à 100 actions
20 actionnaires particuliers possédant chacun	de 101 à 200 actions
13 actionnaires particuliers possédant chacun	plus de 200 actions
<hr/>	<hr/>
6 215 actionnaires particuliers possédant ensemble	42 011 actions
24 cantons et demi-cantons possédant ensemble	38 721 actions
28 banques cantonales possédant ensemble	16 807 actions
49 autres corporations et établissements de droit public possédant ensemble	2 461 actions
<hr/>	<hr/>
6 316 actionnaires possédant ensemble	100 000 actions

Le 57,99 % du capital social appartient aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres corporations et établissements de droit public, et le 42,01 % à des actionnaires particuliers.

Fonds de réserve

Selon décision de l'Assemblée générale du 21 mars 1959, le fonds de réserve s'élève à	fr. 26 000 000. —
Après attribution de	fr. 1 000 000. —
prélevés sur le bénéfice net de 1959, le fonds de réserve s'élèvera à	<u>fr. 27 000 000. —</u>

PROVISION POUR LA CONFECTION DE BILLETS DE BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1958	fr. 6 472 659. 20
Prélèvement pour payer la confection de billets	<u>fr. 3 869 403. 30</u>
Solde	fr. 2 603 255. 90
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	<u>fr. 3 000 000. —</u>
et portée à	<u>fr. 5 603 255. 90</u>

PROVISION POUR TRANSFORMATIONS AUX BÂTIMENTS DE LA BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1958	fr. 4 400 000. —
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	<u>fr. 1 000 000. —</u>
et portée à	<u>fr. 5 400 000. —</u>

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE NET

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit fr. 1 500 000. — au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1959 à fr. 3 771 993. 60.

RÉSOLUTIONS

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1959.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 6 271 993. 60 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme suit:

attribution au fonds de réserve	fr. 1 000 000. —
paiement d'un dividende de 6 %	fr. 1 500 000. —
versement à la Caisse d'Etat fédérale.....	<u>fr. 3 771 993. 60</u>
	<u>fr. 6 271 993. 60</u>

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à M. le Conseiller fédéral Streuli, chef du Département fédéral des finances et des douanes, qui a résigné ses hautes fonctions le 31 décembre 1959. M. Streuli n'a cessé de prêter son précieux appui à la banque d'émission et de témoigner un vif intérêt aux problèmes qu'elle doit résoudre et aux tâches qu'elle doit remplir.

Nous remercions aussi nos correspondants - banquiers, commerçants, industriels et agriculteurs - de leur précieux concours. Nous ne voudrions pas manquer non plus d'exprimer notre reconnaissance à nos fonctionnaires et employés pour leur travail et pour le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leur devoir.

Zurich, le 21 janvier 1960.

Au nom de la Direction générale
de la Banque nationale suisse :

Le président, *Schwegler*

Le secrétaire général, *Mosimann*

LE COMITÉ DE BANQUE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

a pris connaissance, dans sa séance du 3 février 1960, du présent rapport sur l'exercice 1959, ainsi que des annexes, et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1^{er} alinéa, chiffre 4, et 49, 1^{er} alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes :

Le Comité

PROPOSE

au Conseil de banque d'arrêter :

1. Le rapport sur l'exercice 1959 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1959 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.
2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 47 du rapport.

Berne, le 3 février 1960.

Au nom du Comité de banque
de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*
Le secrétaire, *Läng*

RAPPORT PRÉSENTÉ
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE
PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Monsieur le Président,
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1959, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des succursales sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1959, accusant un bénéfice net de fr. 6 271 993.60, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 12 février 1960.

La Commission de contrôle,
E. Gsell
N. Senn
A. von der Weid

LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE,

en exécution de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, alinéa 2, de ladite loi, daté du 12 février 1960;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

ARRÊTE:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1959 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 19 février 1960.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, *Max Petitpierre*

Le chancelier de la Confédération, *Ch. Oser*

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 12 février 1960, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1959, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 12 février 1960. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 19 février 1960.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 47.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 20 février 1960.

Au nom du Conseil de banque
de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*
Un membre de la Direction générale, *W. Schwegler*

LISTE DES ANNEXES

- N° 1 Situations périodiques.
- N° 2 Répartition des billets en circulation.
- N° 3 Service des virements.
- N° 4 Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
- N° 5 Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907:
Tableau I: Situation au 31 décembre.
Tableau II: Moyennes annuelles.
Tableau III: Mouvement.
Tableau IV: Résultats des opérations.
- N° 6 Planche graphique:
Banque nationale suisse 1954 à 1959.
- N° 7 Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.
- N° 8 Trafic de compensation:
Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).
Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich (col. 11 et 12).
- N° 9 Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.

1959	Actif											
	Encaisse- or	Disponibilités à l'étranger			Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantisse- ment	Fonds publics		Correspondants	
		pouvant servir de couverture	autres	Total	Effets de change	Rescriptions de la Con- fédération	Total		Total	pouvant servir de cou- verture	en Suisse	à l'étranger
En 1000 francs												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Janvier ... 7	8 351 003	541 580	67	541 647	57 787	—	57 787	11 627	44 634	375	4 315	—
15	8 548 393	608 293	67	608 360	57 513	—	57 513	7 044	44 634	375	9 471	—
23	8 626 130	491 432	54	491 486	53 898	—	53 898	5 929	44 634	375	9 443	—
31	8 626 130	450 833	50	450 883	53 615	—	53 615	6 281	44 634	799	6 947	—
Février ... 7	8 626 118	—	—	449 437	52 962	—	52 962	6 113	44 634	799	4 749	5 274
14	8 626 118	—	—	445 506	52 970	—	52 970	5 128	44 634	799	6 939	5 170
23	8 626 118	—	—	444 820	49 255	—	49 255	4 610	44 634	799	6 696	5 664
28	8 626 118	—	—	440 908	47 300	—	47 300	5 695	44 634	799	4 833	3 955
Mars 7	8 589 290	—	—	434 695	47 498	—	47 498	4 923	44 634	806	4 101	4 631
14	8 489 721	—	—	448 334	47 915	—	47 915	4 852	44 634	806	8 288	4 686
23	8 406 320	—	—	433 510	47 003	—	47 003	5 212	44 630	803	5 020	3 865
31	8 376 025	—	—	473 854	46 684	—	46 684	6 807	44 630	803	4 331	4 346
Avril 7	8 376 025	—	—	473 396	46 966	—	46 966	6 779	44 206	379	5 938	4 958
15	8 376 025	—	—	455 421	46 995	—	46 995	5 910	44 206	379	10 169	4 560
23	8 376 025	—	—	446 997	46 664	—	46 664	6 607	44 206	379	11 717	4 220
30	8 355 391	—	—	449 363	46 196	—	46 196	7 114	44 199	371	11 583	4 457
Mai 6	8 355 391	—	—	447 921	45 936	—	45 936	8 250	44 199	371	5 858	5 037
15	8 287 202	—	—	451 096	45 692	—	45 692	8 233	44 199	371	10 185	4 151
23	8 275 067	—	—	467 281	45 986	—	45 986	7 413	44 199	371	13 923	4 223
30	8 275 067	—	—	473 329	46 064	—	46 064	8 500	44 199	371	10 452	4 045
Juin 6	8 275 273	—	—	469 443	44 674	—	44 674	8 738	44 199	371	7 143	5 171
15	8 254 269	—	—	463 142	44 981	—	44 981	7 010	44 199	371	15 875	4 077
23	8 254 372	—	—	529 842	44 650	—	44 650	7 175	44 199	371	11 043	8 371
30	8 259 345	—	—	496 798	45 116	—	45 116	11 690	44 199	371	12 307	8 449
Juillet 7	8 269 292	—	—	518 731	44 719	—	44 719	6 931	44 199	371	7 615	6 735
15	8 331 777	—	—	505 923	44 768	—	44 768	7 069	44 199	371	12 497	5 176
23	8 331 880	—	—	450 196	43 165	—	43 165	8 152	44 199	371	14 060	5 701
31	8 331 880	—	—	405 117	44 022	—	44 022	8 361	44 199	371	11 028	5 143
Août 7	8 332 726	—	—	406 449	45 670	—	45 670	8 197	44 199	371	8 691	4 824
15	8 319 670	—	—	411 622	45 720	—	45 720	7 354	44 198	370	11 491	5 100
22	8 309 624	—	—	407 780	44 929	—	44 929	6 619	44 198	370	11 372	4 684
31	8 306 616	—	—	407 050	45 578	—	45 578	8 027	44 198	370	12 426	4 489
Septembre 7	8 285 056	—	—	391 443	45 679	—	45 679	7 253	44 198	370	8 738	6 843
15	8 263 493	—	—	387 815	45 431	—	45 431	8 160	44 198	370	12 446	4 886
23	8 242 237	—	—	400 607	44 788	—	44 788	6 840	44 198	370	13 311	9 350
30	8 220 563	—	—	403 167	44 646	—	44 646	13 861	44 198	370	14 316	5 643
Octobre .. 7	8 220 563	—	—	396 444	44 484	—	44 484	8 251	44 198	370	7 417	4 952
15	8 174 100	—	—	370 382	44 575	—	44 575	8 868	44 198	370	12 427	6 823
23	8 152 439	—	—	384 426	43 801	—	43 801	6 402	44 198	370	11 031	8 374
31	8 083 066	—	—	324 207	44 831	—	44 831	9 302	44 198	370	10 818	3 250
Novembre 7	7 902 552	—	—	394 364	43 638	—	43 638	7 848	44 198	370	7 630	4 159
14	7 902 655	—	—	394 617	43 880	—	43 880	6 950	44 198	370	11 027	3 510
23	7 881 202	—	—	400 379	44 066	—	44 066	7 374	44 198	370	7 811	3 178
30	7 859 542	—	—	392 083	44 699	—	44 699	9 439	44 198	370	11 488	7 345
Décembre 7	7 859 645	—	—	386 846	51 055	—	51 055	8 667	44 160	370	7 410	5 036
15	7 859 852	—	—	431 197	51 568	—	51 568	10 152	44 160	370	14 641	9 570
23	7 864 735	—	—	505 316	54 545	—	54 545	21 108	44 160	370	17 460	7 351
31	8 369 274	—	—	534 591	57 915	—	57 915	39 715	44 160	370	45 167	6 396

PÉRIODIQUES

Autres postes de l'actif	Passif						Couverture-or		1959	
	Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation		des billets en circulation et des autres engagements à vue
			Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Autres engagements à vue	Total					
En 1000 francs								En pour-cent		
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
39 408	50 000	5 866 767	2 596 063	340 074	2 936 137	197 517	9 050 421	142.34	94.87	7 Janvier
30 882	50 000	5 636 326	3 014 616	415 083	3 429 699	190 272	9 306 297	151.67	94.29	15
33 527	50 000	5 599 060	3 112 442	315 621	3 428 063	187 924	9 265 047	154.06	95.56	23
32 964	50 000	5 645 697	2 973 839	366 389	3 340 228	185 529	9 221 454	152.79	96.00	31
27 026	50 000	5 506 157	3 087 494	386 988	3 474 482	185 674	9 216 313	156.66	96.05	7 Février
28 378	50 000	5 428 035	3 192 451	358 073	3 550 524	186 284	9 214 843	158.92	96.08	14
32 423	50 000	5 458 961	3 177 786	343 752	3 521 538	183 721	9 214 220	158.02	96.05	23
27 920	50 000	5 650 729	3 006 859	310 250	3 317 109	183 525	9 201 363	152.65	96.19	28
26 831	50 000	5 559 173	2 992 454	371 398	3 363 852	183 578	9 156 603	154.51	96.26	7 Mars
26 558	50 000	5 480 724	2 978 430	382 190	3 360 620	183 644	9 074 988	154.90	96.02	14
28 381	51 000	5 555 006	2 891 452	295 784	3 187 236	180 699	8 973 941	151.33	96.16	23
26 848	51 000	5 727 004	2 707 858	313 821	3 021 679	183 842	8 983 525	146.25	95.74	31
28 526	51 000	5 559 071	2 807 114	388 205	3 195 319	181 404	8 986 794	150.67	95.68	7 Avril
29 160	51 000	5 485 050	2 859 802	396 743	3 256 545	179 851	8 972 446	152.71	95.82	15
27 886	51 000	5 550 714	2 758 526	423 450	3 181 976	180 632	8 964 322	150.90	95.92	23
33 737	51 000	5 715 660	2 679 641	324 258	3 003 899	181 481	8 952 040	146.18	95.82	30
30 600	51 000	5 621 694	2 721 836	366 864	3 088 700	181 798	8 943 192	148.63	95.92	6 Mai
31 031	51 000	5 545 202	2 788 917	313 886	3 102 803	182 784	8 881 789	149.45	95.83	15
27 036	51 000	5 569 123	2 776 013	306 970	3 082 983	182 022	8 885 128	148.59	95.64	23
27 199	51 000	5 741 460	2 604 795	304 682	2 909 477	186 918	8 888 855	144.13	95.66	30
29 624	51 000	5 616 214	2 642 399	391 496	3 033 895	183 156	8 884 265	147.35	95.67	6 Juin
30 961	51 000	5 531 007	2 724 075	376 221	3 100 296	182 211	8 864 514	149.24	95.63	15
30 445	51 000	5 568 256	2 789 014	337 897	3 126 911	183 930	8 930 097	148.24	94.93	23
31 983	51 000	5 775 116	2 609 885	289 534	2 899 419	184 352	8 909 887	143.02	95.21	30
32 710	51 000	5 670 617	2 650 660	372 273	3 022 933	186 382	8 930 932	145.83	95.12	7 Juillet
29 213	51 000	5 644 196	2 732 396	367 187	3 099 583	185 843	8 980 622	147.16	95.29	15
31 376	51 000	5 719 867	2 678 801	292 111	2 970 912	186 950	8 928 729	145.67	95.87	23
32 185	51 000	5 785 713	2 555 332	303 169	2 858 501	186 721	8 881 935	144.01	96.39	31
31 403	51 000	5 678 787	2 622 786	342 318	2 965 104	187 268	8 882 159	146.73	96.40	7 Août
30 769	51 000	5 594 629	2 715 666	326 679	3 042 345	187 950	8 875 924	148.71	96.33	15
28 794	51 000	5 623 071	2 692 081	304 850	2 996 931	186 998	8 858 000	147.78	96.40	22
33 538	51 000	5 796 697	2 519 599	307 885	2 827 484	186 741	8 861 922	143.30	96.32	31
34 176	51 000	5 713 062	2 521 381	350 540	2 871 921	187 403	8 823 386	145.02	96.51	7 Septembre
32 585	51 000	5 638 517	2 566 921	354 460	2 921 381	188 116	8 799 014	146.55	96.54	15
33 292	51 000	5 687 407	2 546 097	322 160	2 868 257	187 959	8 794 623	144.92	96.34	23
34 712	51 000	5 874 968	2 376 168	288 835	2 665 003	190 135	8 781 106	139.93	96.26	30
33 917	51 000	5 774 225	2 374 684	370 149	2 744 833	190 168	8 760 226	142.37	96.50	7 Octobre
34 177	51 000	5 695 400	2 429 862	328 851	2 758 713	190 437	8 695 550	143.52	96.69	15
35 874	51 000	5 782 370	2 396 659	265 532	2 662 191	190 984	8 686 545	140.99	96.54	23
31 637	51 000	5 906 498	2 163 188	239 731	2 402 919	190 892	8 551 309	136.85	97.28	31
36 613	51 000	5 821 176	2 105 355	272 692	2 378 047	190 779	8 441 002	135.76	96.38	7 Novembre
36 047	51 000	5 773 627	2 138 128	288 833	2 426 961	191 296	8 442 884	136.88	96.37	14
39 644	51 000	5 797 170	2 170 612	214 945	2 385 557	194 125	8 427 852	135.95	96.31	23
40 233	51 000	6 038 199	1 963 361	162 222	2 125 583	194 245	8 409 027	130.16	96.27	30
40 227	51 000	6 041 765	1 897 192	219 914	2 117 106	193 175	8 403 046	130.09	96.33	7 Décembre
38 748	51 000	6 098 106	1 909 322	206 447	2 115 769	195 013	8 459 888	129.89	95.69	15
34 474	51 000	6 368 106	1 742 000	192 520	1 934 520	195 523	8 549 149	123.50	94.73	23
28 317	51 000	6 343 873	2 330 655	204 674	2 535 329	195 333	9 125 535	131.93	94.26	31

RÉPARTITION DES BILLETS EN CIRCULATION

1959	Billets de francs							Total	Billets de francs							
	1000	500	100	50	20	10	5		1000	500	100	50	20	10	5	
	En millions de francs								Répartition en pour-cent							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
Janvier	7	1 673,9	611,5	2 563,6	483,8	366,7	138,6	28,7	5 866,8	28,53	10,42	43,70	8,25	6,25	2,36	0,49
	15	1 618,1	588,6	2 441,9	468,2	356,1	135,1	28,3	5 636,3	28,71	10,44	43,32	8,31	6,32	2,40	0,50
	23	1 601,1	589,9	2 440,1	458,0	349,3	132,7	28,0	5 599,1	28,60	10,53	43,58	8,18	6,24	2,37	0,50
	31	1 591,4	588,1	2 493,7	461,2	350,6	132,9	27,8	5 645,7	28,19	10,42	44,17	8,17	6,21	2,35	0,49
Février	7	1 562,7	565,9	2 408,0	459,4	350,0	132,6	27,6	5 506,2	28,38	10,28	43,73	8,34	6,36	2,41	0,50
	14	1 555,1	558,6	2 355,9	453,9	346,0	131,1	27,4	5 428,0	28,65	10,29	43,40	8,36	6,37	2,42	0,51
	23	1 557,5	567,4	2 380,2	452,2	344,2	130,3	27,2	5 459,0	28,53	10,39	43,60	8,28	6,31	2,39	0,50
	28	1 560,2	584,0	2 531,9	464,4	351,1	132,1	27,0	5 650,7	27,61	10,33	44,81	8,22	6,21	2,34	0,48
Mars	7	1 548,8	564,3	2 462,1	468,3	355,7	133,1	26,9	5 559,2	27,86	10,15	44,29	8,42	6,40	2,40	0,48
	14	1 543,0	558,0	2 404,5	463,9	352,5	132,1	26,7	5 480,7	28,15	10,18	43,87	8,47	6,43	2,41	0,49
	23	1 553,8	572,2	2 451,9	464,4	353,3	133,0	26,4	5 555,0	27,97	10,30	44,14	8,36	6,36	2,39	0,48
	31	1 570,8	585,4	2 574,3	474,2	360,5	135,5	26,3	5 727,0	27,43	10,22	44,95	8,28	6,29	2,37	0,46
Avril	7	1 553,9	559,9	2 458,7	467,3	358,2	135,1	26,0	5 559,1	27,95	10,07	44,23	8,41	6,44	2,43	0,47
	15	1 571,1	556,9	2 386,3	459,3	352,5	133,2	25,8	5 485,1	28,64	10,15	43,51	8,37	6,43	2,43	0,47
	23	1 573,3	569,7	2 440,9	456,8	351,6	132,9	25,5	5 550,7	28,35	10,26	43,97	8,23	6,34	2,39	0,46
	30	1 588,6	581,9	2 559,3	467,3	358,0	135,2	25,4	5 715,7	27,79	10,18	44,78	8,18	6,26	2,37	0,44
Mai	6	1 574,3	565,4	2 492,9	468,4	359,8	135,7	25,2	5 621,7	28,00	10,06	44,35	8,33	6,40	2,41	0,45
	15	1 572,9	558,6	2 431,6	463,7	357,8	135,6	25,0	5 545,2	28,37	10,07	43,85	8,36	6,45	2,45	0,45
	23	1 563,5	566,9	2 461,5	460,5	356,2	135,7	24,8	5 569,1	28,07	10,18	44,20	8,27	6,39	2,44	0,45
	30	1 581,3	582,7	2 581,2	470,5	363,1	138,0	24,7	5 741,5	27,54	10,15	44,96	8,20	6,32	2,40	0,43
Juin	6	1 561,1	561,3	2 497,5	469,3	363,7	138,8	24,5	5 616,2	27,80	9,99	44,47	8,35	6,48	2,47	0,44
	15	1 556,9	555,4	2 431,2	464,6	360,5	138,1	24,3	5 531,0	28,15	10,04	43,96	8,40	6,51	2,50	0,44
	23	1 556,3	561,5	2 465,9	463,2	359,2	138,1	24,1	5 568,3	27,95	10,08	44,29	8,32	6,45	2,48	0,43
	30	1 587,6	576,3	2 602,3	476,4	367,3	141,2	24,0	5 775,1	27,49	9,98	45,06	8,25	6,36	2,45	0,41
Juillet	7	1 569,6	559,6	2 527,4	477,8	369,9	142,5	23,8	5 670,6	27,68	9,87	44,57	8,43	6,52	2,51	0,42
	15	1 577,2	562,0	2 494,2	476,8	368,2	142,2	23,6	5 644,2	27,94	9,96	44,19	8,45	6,52	2,52	0,42
	23	1 575,4	574,1	2 558,0	477,0	368,8	143,2	23,4	5 719,9	27,54	10,04	44,72	8,34	6,45	2,50	0,41
	31	1 571,6	574,9	2 616,7	481,9	372,3	145,1	23,2	5 785,7	27,16	9,94	45,23	8,33	6,43	2,51	0,40
Août	7	1 552,0	557,3	2 544,7	483,2	373,3	145,3	23,0	5 678,8	27,33	9,81	44,81	8,51	6,57	2,56	0,41
	15	1 548,7	552,9	2 478,8	477,3	369,9	144,2	22,8	5 594,6	27,68	9,88	44,31	8,53	6,61	2,58	0,41
	22	1 553,4	559,8	2 502,7	473,7	367,3	143,5	22,7	5 623,1	27,63	9,96	44,51	8,42	6,53	2,55	0,40
	31	1 569,4	576,7	2 627,0	483,1	372,8	145,2	22,5	5 796,7	27,07	9,95	45,32	8,34	6,43	2,50	0,39
Septembre	7	1 566,2	563,3	2 559,6	482,9	373,2	145,4	22,5	5 713,1	27,42	9,86	44,80	8,45	6,53	2,55	0,39
	15	1 568,9	560,0	2 498,0	477,0	368,7	143,6	22,3	5 638,5	27,83	9,93	44,30	8,46	6,54	2,55	0,39
	23	1 579,6	573,0	2 531,8	472,4	366,0	142,5	22,1	5 687,4	27,77	10,07	44,52	8,31	6,43	2,51	0,39
	30	1 605,5	590,8	2 659,1	482,3	371,1	144,2	22,0	5 875,0	27,33	10,06	45,26	8,21	6,32	2,45	0,37
Octobre	7	1 586,3	571,1	2 597,0	481,9	371,7	144,3	21,9	5 774,2	27,47	9,89	44,98	8,34	6,44	2,50	0,38
	15	1 593,7	567,1	2 529,6	473,7	367,2	142,4	21,7	5 695,4	27,98	9,96	44,41	8,32	6,45	2,50	0,38
	23	1 603,1	580,7	2 598,0	471,7	365,4	141,9	21,6	5 782,4	27,72	10,04	44,93	8,16	6,32	2,46	0,37
	31	1 620,3	592,1	2 681,7	478,0	369,3	143,6	21,5	5 906,5	27,43	10,03	45,40	8,10	6,25	2,43	0,36
Novembre	7	1 623,3	578,9	2 606,1	478,0	370,0	143,5	21,4	5 821,2	27,89	9,94	44,77	8,21	6,36	2,46	0,37
	14	1 649,2	577,0	2 546,9	471,2	365,8	142,3	21,2	5 773,6	28,57	9,99	44,11	8,16	6,34	2,46	0,37
	23	1 638,9	588,2	2 575,2	468,0	364,1	141,7	21,1	5 797,2	28,27	10,15	44,42	8,07	6,28	2,44	0,37
	30	1 673,3	615,4	2 735,4	478,4	370,3	144,4	21,0	6 038,2	27,71	10,19	45,30	7,93	6,13	2,39	0,35
Décembre	7	1 687,0	614,2	2 702,9	489,8	378,9	148,1	20,9	6 041,8	27,92	10,17	44,73	8,11	6,27	2,45	0,35
	15	1 723,9	628,7	2 702,1	492,1	381,4	149,1	20,8	6 098,1	28,27	10,31	44,31	8,07	6,25	2,45	0,34
	23	1 806,7	668,0	2 828,3	503,3	389,0	152,1	20,7	6 368,1	28,37	10,49	44,41	7,90	6,11	2,39	0,33
	31	1 852,7	656,7	2 782,2	495,7	384,3	151,7	20,6	6 343,9	29,21	10,35	43,86	7,81	6,06	2,39	0,32
Moyenne annuelle																
	1957	1 418,7	576,8	2 521,5	450,0	337,3	111,0	51,9	5 467,2	25,95	10,55	46,12	8,23	6,17	2,03	0,95
	1958	1 463,0	567,3	2 494,1	465,2	348,8	127,3	35,5	5 501,2	26,59	10,31	45,34	8,46	6,34	2,31	0,65
1959	1 595,2	578,0	2 533,7	471,8	363,4	139,2	24,0	5 705,3	27,96	10,13	44,41	8,27	6,37	2,44	0,42	

SERVICE DES VIREMENTS

Mouvement	Année	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place ¹⁾	Virements de place à place	Total	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place ¹⁾	Virements de place à place	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ..	1955	16 834	115 933	811 166	69 717	1 013 650	992 209	14 064 162	35 692 202	9 581 129	60 329 702
	1956	17 034	111 753	916 066	70 609	1 115 462	935 300	14 343 514	43 093 739	11 005 761	69 378 314
	1957	17 466	107 663	940 691	70 544	1 136 364	1 084 864	15 702 661	50 829 546	11 482 846	79 099 917
	1958	19 150	103 748	929 260	68 777	1 120 935	1 112 085	15 703 977	58 837 837	12 421 112	88 075 011
	1959	23 438	104 965	1 029 297	77 992	1 235 692	1 199 399	15 870 862	90 519 669	14 554 576	122 144 506
Débit ...	1955	28 006	112 770	811 166	75 527	1 027 469	6 359 605	8 383 104	35 692 202	9 526 115	59 961 026
	1956	29 099	108 691	916 066	78 209	1 132 065	7 024 752	8 478 746	43 093 739	10 834 281	69 431 518
	1957	27 997	106 527	940 691	78 149	1 153 364	7 263 956	9 400 035	50 829 546	11 345 904	78 839 441
	1958	27 723	105 262	929 260	77 327	1 139 572	7 606 637	8 932 471	58 837 837	11 987 972	87 364 917
	1959	27 472	97 202	1 029 297	87 545	1 241 516	8 085 435	8 752 625	90 519 669	14 997 331	122 355 060
Total ...	1955	44 840	228 703	1 622 332	145 244	2 041 119	7 351 814	22 447 266	71 384 404	19 107 244	120 290 728
	1956	46 133	220 444	1 832 132	148 818	2 247 527	7 960 052	22 822 260	86 187 478	21 840 042	138 809 832
	1957	45 463	214 190	1 881 382	148 693	2 289 728	8 348 820	25 102 696	101 659 092	22 828 750	157 939 358
	1958	46 873	209 010	1 858 520	146 104	2 260 507	8 718 722	24 636 448	117 675 674	24 409 084	175 439 928
	1959	50 910	202 167	2 058 594	165 537	2 477 208	9 284 834	24 623 487	181 039 338	29 551 907	244 499 566
Répartition en pour-cent											
Crédit ..	1955	1.66	11.44	80.02	6.88	100	1.65	23.31	59.16	15.88	100
	1956	1.53	10.02	82.12	6.33	100	1.35	20.68	62.11	15.86	100
	1957	1.54	9.48	82.78	6.20	100	1.37	19.85	64.26	14.52	100
	1958	1.71	9.25	82.90	6.14	100	1.26	17.83	66.81	14.10	100
	1959	1.90	8.49	83.30	6.31	100	0.98	12.99	74.11	11.92	100
Débit ...	1955	2.73	10.97	78.95	7.35	100	10.61	13.98	59.52	15.89	100
	1956	2.57	9.60	80.92	6.91	100	10.12	12.21	62.07	15.60	100
	1957	2.43	9.24	81.56	6.77	100	9.21	11.93	64.47	14.39	100
	1958	2.43	9.24	81.54	6.79	100	8.71	10.22	67.35	13.72	100
	1959	2.21	7.83	82.91	7.05	100	6.61	7.15	73.98	12.26	100
Total ...	1955	2.20	11.20	79.48	7.12	100	6.11	18.66	59.34	15.89	100
	1956	2.05	9.81	81.52	6.62	100	5.74	16.44	62.09	15.73	100
	1957	1.99	9.35	82.17	6.49	100	5.29	15.90	64.36	14.45	100
	1958	2.07	9.25	82.22	6.46	100	4.97	14.04	67.08	13.91	100
	1959	2.06	8.16	83.10	6.68	100	3.80	10.07	74.04	12.09	100

¹⁾ Y compris le clearing bancaire.

MOUVEMENT D'AFFAIRES DES

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Caisse											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1955	685 324	1 750 899	4 894 817 ¹⁾	1 537 063	1 606 470	865 076	787 991	626 691	1 212 146	4 642 696	18 609 173 ¹⁾
1956	843 560	1 970 056	7 428 607 ¹⁾	1 646 461	1 874 382	992 935	861 982	694 014	1 448 159	5 383 485	23 143 641 ¹⁾
1957	1 079 307	2 378 004	15 070 833 ¹⁾	2 230 472	2 370 018	1 152 506	1 012 818	886 597	1 808 474	7 049 374	35 038 403 ¹⁾
1958	931 521	2 369 112	14 721 448 ¹⁾	2 305 651	2 113 612	1 139 258	987 872	761 906	1 709 037	6 390 247	33 429 664 ¹⁾
1959	803 666	2 527 851	11 139 523 ¹⁾	2 382 083	2 055 748	1 095 791	1 025 500	645 900	1 459 343	6 264 194	29 399 599 ¹⁾
Affaires en devises											
1955	—	—	—	—	—	—	—	—	—	21 665 529	21 665 529 ²⁾
1956	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 895 832	22 895 832 ²⁾
1957	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 667 614	19 667 614 ²⁾
1958	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24 195 418	24 195 418 ²⁾
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 956 042	19 956 042
Escompte d'effets sur la Suisse, de prescriptions de la Confédération et d'obligations											
1955	53 698	28 126	478 946	28 845	71 404	59 131	26 853	27 580	48 559	101 195	924 337
1956	62 372	42 817	533 468	30 518	51 195	76 045	30 271	31 467	66 696	158 456	1 083 305
1957	64 398	45 144	491 551	32 670	45 947	89 130	41 031	24 779	50 569	231 917	1 117 136
1958	21 844	17 194	446 800	21 872	27 306	84 828	34 407	21 763	36 595	121 871	834 480
1959	5 669	4 338	351 435	9 132	15 993	56 090	10 014	15 929	22 064	42 510	533 174
Nouvelles avances sur nantissement											
1955	35 165	40 087	241 596	42 452	114 984	110 236	15 467	40 199	81 202	53 444	774 832
1956	50 177	48 591	308 015	33 858	162 614	85 052	7 722	25 623	94 373	31 580	847 605
1957	27 523	34 872	230 638	33 521	61 089	78 751	6 104	11 667	53 981	21 779	559 925
1958	6 196	9 845	61 967	22 871	20 230	46 110	5 364	6 862	21 000	16 587	217 032
1959	5 106	5 433	53 475	15 442	22 856	44 197	9 681	7 004	23 860	15 843	202 897
Comptes des correspondants en Suisse											
1955	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 992 566	7 992 566
1956	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 810 335	8 810 335
1957	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 381 307	9 381 307
1958	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 423 251	9 423 251
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 962 597	9 962 597
Comptes des correspondants à l'étranger ³⁾											
1955	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1956	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1957	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1958	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 447 017	1 447 017
¹⁾ Y compris l'or à l'étranger. ²⁾ Y compris le mouvement avec les correspondants à l'étranger. ³⁾ Jusqu'en 1958, le mouvement avec les correspondants à l'étranger est compris dans celui des affaires en devises.											

DIVERS COMPTOIRS DE LA BANQUE⁴⁾

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Encaissement (remises)											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1955	1 477	15 853	311 050	16 756	10 935	6 420	396	10 471	4 359	111 069	488 786
1956	1 135	24 107	312 870	16 491	13 191	6 423	305	8 412	2 972	108 200	494 106
1957	956	15 384	345 137	21 695	7 225	4 259	329	9 290	3 475	115 546	523 296
1958	742	39 399	291 342	15 938	6 922	4 714	355	6 135	2 207	107 686	475 440
1959	2 271	23 490	294 713	30 087	7 590	6 362	335	6 481	2 505	88 167	462 001
Virements											
1955	1 650 061	11 372 558	9 253 610	8 103 424	4 341 701	1 824 311	1 031 968	1 552 482	3 064 672	78 095 941	120 290 728
1956	1 808 057	12 987 292	9 585 845	8 488 609	4 750 821	1 909 370	1 209 816	1 614 042	3 491 692	92 964 288	138 809 832
1957	1 851 066	12 743 566	10 704 458	9 957 204	4 795 331	2 089 967	1 295 634	1 693 099	3 521 220	109 287 813	157 939 358
1958	1 771 868	14 508 837	9 317 833	9 757 013	4 597 957	2 070 182	1 427 560	1 474 905	3 227 753	127 286 020	175 439 928
1959	1 736 845	17 556 014	9 615 253	11 153 953	4 920 806	2 007 457	1 644 943	1 463 101	3 284 509	191 116 685	244 499 566
Comptes des administrations fédérales											
1955	—	—	32 726 701	—	—	—	—	—	—	—	32 726 701
1956	—	—	33 896 834	—	—	—	—	—	—	—	33 896 834
1957	—	—	37 889 148	—	—	—	—	—	—	—	37 889 148
1958	—	—	37 910 874	—	—	—	—	—	—	—	37 910 874
1959	—	—	37 738 896	—	—	—	—	—	—	—	37 738 896
Comptes de dépôt											
1955	6 344	14 378	105 529	15 385	10 392	3 927	1 251	4 415	3 700	613 287	778 608
1956	4 266	14 644	75 076	11 605	6 166	3 998	2 530	7 342	6 875	325 335	457 837
1957	6 024	23 526	75 970	16 244	10 114	3 225	2 543	6 389	5 048	253 334	402 417
1958	4 628	18 249	70 600	18 255	9 057	4 595	2 202	8 422	3 983	548 950	688 941
1959	4 780	15 358	66 786	23 724	7 885	3 890	4 582	6 388	4 490	880 920	1 018 803
Mouvement total, additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1955	5 399 582	23 091 869	104 662 223	14 916 408	12 555 111	6 054 748	3 853 888	4 625 179	9 591 388	174 680 346	359 430 742
1956	5 483 746	26 511 382	108 509 965	15 797 821	13 003 187	6 404 852	4 162 767	4 383 063	10 013 067	192 486 775	386 756 625
1957	6 867 275	28 193 946	148 758 324	19 270 323	15 466 112	7 355 631	5 180 986	6 183 300	12 980 822	233 634 333	483 891 052
1958	6 268 021	30 942 035	134 701 870	19 041 227	13 880 005	7 431 315	5 005 532	4 863 593	11 684 619	243 232 346	477 050 563
1959	6 194 758	34 939 382	126 732 786	21 195 481	14 572 647	6 995 607	5 355 550	4 497 265	11 292 914	292 477 440	524 253 830
Chambres de compensation											
1955	—	834 845	185 761	1 368 238	480 951	—	—	52 963 ⁵⁾	82 527	868 467	3 873 752
1956	—	1 007 403	206 331	1 389 726	457 954	—	—	57 694 ⁵⁾	90 174	925 678	4 134 960
1957	—	1 147 189	224 386	1 784 773	500 281	—	—	60 106 ⁵⁾	111 816	965 633	4 794 184
1958	—	1 142 548	192 026	1 445 150	429 316	—	—	42 970 ⁵⁾	83 218	864 991	4 200 219
1959	—	1 574 241	215 236	1 810 404	490 731	—	—	39 223 ⁵⁾	72 174	989 129	5 191 138

⁴⁾ Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent. ⁵⁾ Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses	Rescriptions ³⁾	Obligations escomptées	Total		
	En millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; à partir du 11 novembre 1921: 1 kg = fr. 3435.555.
²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.
³⁾ Jusqu'en 1930, les rescriptions de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁴⁾	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Total du bilan	Année
				Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing		
En millions de francs			%	En millions de francs					
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
3,8	10,5	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	—	243,8	1907
6,2	8,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	—	292,9	1908
10,8	28,4	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	—	386,0	1909
10,0	35,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	—	421,0	1910
16,5	18,9	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	—	419,3	1911
7,1	19,2	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	—	451,0	1912
6,4	16,1	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	—	429,9	1913
9,3	14,7	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	—	589,2	1914
8,1	29,0	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	—	608,7	1915
6,8	18,2	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	—	735,1	1916
7,3	18,0	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	—	908,7	1917
8,6	28,1	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	—	1 239,0	1918
6,6	36,1	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	—	1 298,2	1919
5,9	35,0	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	—	1 273,1	1920
6,5	27,2	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	—	1 224,7	1921
9,8	18,9	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	—	1 224,3	1922
8,6	30,0	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	—	1 166,4	1923
6,8	38,6	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	—	1 107,5	1924
6,6	34,4	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	—	1 075,1	1925
6,4	33,6	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	—	1 087,6	1926
9,2	34,6	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	—	1 147,5	1927
19,0	40,6	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	—	1 236,4	1928
5,4	40,2	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	—	1 288,9	1929
104,0	32,7	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	—	1 391,9	1930
37,9	25,6	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	—	2 659,5	1931
50,8	15,7	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	—	2 743,5	1932
27,7	19,9	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	—	2 309,7	1933
52,5	19,2	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	—	2 179,2	1934
44,9	26,7	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	16,4	1 887,4	1935

⁴⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Or ¹⁾	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics
			Effets suisses	Rescriptions ²⁾	Obligations escomptées	Total			
En millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1936	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8	15,9
1937	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8	30,7
1938	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9	90,9
1939	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6	80,9
1940	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4	87,8
1941	2 878,5	679,0	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0	69,6
1942	3 565,2	61,8	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2	63,9
1943	4 172,7	83,0	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4	64,5
1944	4 554,1	102,4	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6	64,2
1945	4 777,0	162,5	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6	62,1
1946	4 949,9	158,0	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2	52,7
1947	5 256,2	102,5	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6	48,4
1948	5 821,0	236,6	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0	47,4
1949	6 240,2	260,0	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0	39,7
1950	5 975,8	256,4	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0	40,9
1951	6 003,8	227,6	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9	39,9
1952	5 876,1	490,9	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0	40,1
1953	6 086,1	522,2	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2	35,5
1954	6 323,4	649,8	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6	46,5
1955	6 686,3	624,1	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8	45,9
1956	7 102,9	627,0	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9	45,7
1957	7 383,5	781,4	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0	45,3
1958	8 329,3	560,9	56,0	—	2,3	58,3	—	21,8	44,6
1959	8 369,3	534,6	50,6	—	7,3	57,9	—	39,7	44,2

1) Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.
2) Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Avoirs chez des correspondants		Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Total du bilan	Année
en Suisse	à l'étranger			Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing		
En millions de francs			%	En millions de francs					
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
14,2	—	1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	3 505,9	1936
11,4	—	1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	3 902,3	1937
9,6	—	1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	4 081,0	1938
16,6	—	2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	67,8	3 501,8	1939
20,0	—	2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	3 727,7	1940
15,8	—	2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	108,9	3 880,6	1941
16,3	—	2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	4 226,4	1942
14,2	—	3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	4 597,2	1943
13,9	—	3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	109,7	4 868,6	1944
27,5	—	3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	162,0	5 266,5	1945
51,7	—	4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	223,5	5 499,8	1946
68,6	—	4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	263,4	5 932,1	1947
50,4	—	4 594,3	126.70	960,0	11,2	49,9	221,7	6 400,6	1948
26,7	—	4 566,3	136.66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	6 721,9	1949
60,3	—	4 663,8	128.13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	6 658,6	1950
53,0	—	4 927,3	121.85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	6 675,9	1951
37,5	—	5 121,9	114.73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	6 796,8	1952
34,9	—	5 228,5	116.40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	6 996,8	1953
41,3	—	5 411,6	116.85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	7 327,2	1954
47,8	—	5 515,5	121.23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	7 738,2	1955
56,1	—	5 809,7	122.26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	8 340,1	1956
41,4	—	5 931,2	124.49	1 831,1	471,0	16,2	74,7	8 574,6	1957
33,0	—	6 109,3	136.34	2 541,2	105,7	18,2	61,3	9 098,9	1958
45,2	6,4	6 343,9	131.93	2 330,7	165,6	16,9	22,1	9 141,5	1959

MOYENNES ANNUELLES

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses ³⁾	Rescriptions ⁴⁾	Obligations escomptées	Total			
	En millions de francs										%
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	4.93	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	3.73	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	3.22	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	3.51	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	3.70	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	4.20	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	4.81	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	4.34	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	4.50	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	4.50	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	4.50	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	4.75	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	5.32	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	5.00	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	4.44	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	3.39	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	3.47	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	4.00	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	3.90	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	3.50	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	3.50	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	3.50	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	3.50	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	2.89	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	2.03	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	2.00	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	2.00	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	2.00	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	2.33	87,6

1) Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440 ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435.555.
2) En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.
3) Jusqu'en 1931, les rescriptions y sont comprises.
4) Ce poste n'était pas calculé avant 1932.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOYENNES ANNUELLES

Taux des avances	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁵⁾	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Année
					Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	
%	En millions de francs			%	En millions de francs				
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
5.43	3,2	9,6	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	—	1907
4.23	9,0	8,5	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	—	1908
3.89	8,0	6,3	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	—	1909
4.30	12,2	28,8	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	—	1910
4.20	12,5	22,4	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	—	1911
4.70	11,1	10,9	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	—	1912
5.31	9,3	11,2	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	—	1913
5.13	11,7	10,4	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	—	1914
5.00	8,9	23,6	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	—	1915
5.00	7,8	13,6	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	—	1916
5.00	7,6	13,4	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	—	1917
5.37	9,7	17,6	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	—	1918
6.00	7,7	21,4	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	—	1919
6.00	6,6	27,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	—	1920
5.44	5,8	20,2	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	—	1921
4.39	8,6	21,9	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	—	1922
4.47	8,9	18,4	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	—	1923
5.00	7,1	25,5	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	—	1924
4.90	7,1	21,7	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	—	1925
4.50	6,5	19,1	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	—	1926
4.50	6,5	24,6	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	—	1927
4.50	6,3	22,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	—	1928
4.50	3,9	24,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	—	1929
3.89	59,9	20,4	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	—	1930
3.03	85,8	15,1	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	—	1931
3.00	40,6	9,7	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	—	1932
2.55	61,7	12,0	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	—	1933
2.50	46,9	10,3	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	—	1934
3.17	55,7	11,2	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	5,0	1935

⁵⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

MOYENNES ANNUELLES

Année	Or ¹⁾	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte	Avances sur nantissement	Taux des avances
			Effets suisses	Rescriptions ²⁾	Obligations escomptées	Total				
			En millions de francs							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1936	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	2.30	63,8	3.30
1937	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,3	12,0	14,3	1.50	32,3	2.50
1938	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	1.50	22,7	2.50
1939	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	1.50	36,4	2.50
1940	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	1.50	66,8	2.50
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	1.50	25,4	2.50
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	1.50	19,4	2.50
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	1.50	16,7	2.50
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	1.50	17,0	2.50
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	1.50	19,6	2.50
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	1.50	36,3	2.50
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	1.50	59,7	2.50
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	1.50	59,5	2.50
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	1.50	27,6	2.50
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	1.50	23,3	2.50
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	1.50	30,9	2.50
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	1.50	30,0	2.50
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	1.50	24,7	2.50
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	1.50	26,1	2.50
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	1.50	44,7	2.50
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	1.50	47,7	2.50
1957	7 096,4	538,3	128,5	0,5	15,8	144,8	—	2.13	31,6	3.13
1958	7 957,8	539,2	108,6	0,1	2,6	111,3	—	2.50	11,4	3.50
1959	8 285,9	444,1	46,6	—	0,7	47,3	—	2.08	8,5	3.08

1) Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.
2) Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOYENNES ANNUELLES

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants		Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Année
	en Suisse	à l'étranger			Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	
En millions de francs				%	En millions de francs				
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
42,4	8,7	—	1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	27,2	1936
17,9	6,6	—	1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	1937
74,4	6,0	—	1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	1938
93,2	7,5	—	1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	1939
86,2	8,5	—	2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	80,5	1940
73,5	7,5	—	2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	1941
66,3	7,1	—	2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	1942
64,8	7,4	—	2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	1943
64,3	7,6	—	3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	1944
63,8	9,3	—	3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	1945
58,8	13,3	—	3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	189,9	1946
50,8	16,8	—	3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	242,9	1947
47,7	16,8	—	4 167,9	135.86	935,0	64,5	51,6	256,6	1948
41,7	9,7	—	4 259,9	141.93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	1949
41,2	11,3	—	4 239,6	145.75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	1950
40,1	13,8	—	4 419,5	135.78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	1951
40,1	13,0	—	4 596,2	127.22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	1952
35,8	13,0	—	4 783,6	125.40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	1953
43,7	14,5	—	4 904,0	125.95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	1954
46,1	17,1	—	5 056,8	124.67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	1955
45,4	19,8	—	5 189,7	130.92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	1956
45,4	16,3	—	5 467,2	129.80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	1957
44,9	11,2	—	5 501,2	144.66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	1958
44,3	10,5	4,9	5 705,3	145.23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	1959

MOUVEMENT

Année	Caisse	Devises 1)	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Transac- tions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescrip- tions 2)	Obliga- tions	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	6,4
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	37,5
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	44,0
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	40,4
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	46,5
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	16,0
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	12,4
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	15,6
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	5,6
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	8,3
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	6,8
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	4,4
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	2,9
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	6,7
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	6,5
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	7,4
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	4,5
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	4,0
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	27,3
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	7,3
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	12,8
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	72,5
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	37,5
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	309,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	449,9
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	58,8
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	88,0
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	52,5
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	119,9

1) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers est compris dans celui des comptes des correspondants en Suisse (col. 12).

2) Jusqu'en 1930, les rescriptions de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOUVEMENT

Comptes des correspondants en Suisse ³⁾	Remises à l'encaissement	Virements	Comptes des clients de la Banque av. comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque ⁴⁾	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
En millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	64,5	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	131,0	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	286,5	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	360,9	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	399,4	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	454,8	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	483,3	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	323,5	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	276,5	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	254,0	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	266,3	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	381,2	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	420,6	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	477,2	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	371,8	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	293,9	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	358,4	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	459,2	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	433,0	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	430,4	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	488,9	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	593,3	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	589,0	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	549,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	628,6	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	584,1	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	511,2	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	467,0	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	320,5	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935

³⁾ De 1907 à 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers y est compris ; dès 1928, celui des comptes de correspondants en Suisse seulement.

⁴⁾ Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

MOUVEMENT

Année	Caisse ¹⁾	Devises	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescriptions ²⁾	Obligations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	215,4
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	31,5
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	102,4
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	118,5
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	22,0
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	24,0
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	15,3
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	4,4
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	4,9
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	7,0
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	17,4
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	11,5
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	5,0
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	16,1
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	5,9
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	4,4
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	4,7
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	63,9
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	22,3
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	4,6
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	27,7
1957	35 038,4	19 667,6	1 053,6	43 ³⁾	0,3	63,2	1 117,1	—	559,9	0,6
1958	33 429,7	24 195,4	827,5	45 ⁴⁾	0,3	6,7	834,5	—	217,0	23,4
1959	29 399,6	19 956,0	523,3	50 ⁴⁾	—	9,8	533,1	—	202,9	19,3

1) Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.
2) Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.
3) Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés dans le deuxième semestre 1957, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.
4) Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOUVEMENT

Comptes des correspondants		Remises à l'encaissement	Virements	Comptes des clients de la Banque av. comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en Suisse	à l'étranger										
En millions de francs											
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
2 150,5	—	296,6	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	—	287,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	—	272,5	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	—	307,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	—	283,9	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940
2 748,6	—	322,3	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	—	406,7	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	—	386,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	—	341,5	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	—	372,3	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	—	489,7	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	—	586,0	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	—	647,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	—	555,6	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	—	579,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	—	670,0	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	—	680,4	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	—	518,0	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	—	535,7	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	—	488,8	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	—	494,1	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956
9 381,3	—	523,3	157 939,4	9 907,1	37 889,1	402,4	26 041,6	434,8	483 891,1	4 794,2	1957
9 423,3	—	475,4	175 439,9	10 287,8	37 910,9	688,9	18 024,4	399,1	477 050,6	4 200,2	1958
9 962,6	1 447,0	462,0	244 499,6	10 945,2	37 738,9	1 018,8	6 718,9	366,3	524 253,8	5 191,1	1959

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque ²⁾	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ³⁾	Commissions ⁴⁾	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁵⁾	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de rescriptions ¹⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 563	1 979	1 977	—	—	—	117	496	738	69	20	473	4 509
1909	1 098	1 304	1 303	—	—	—	158	360	337	116	29	444	2 958
1910	1 270	2 502	2 490	—	—	—	247	481	1 084	69	5	1 415	4 243
1911	1 628	2 315	2 267	—	35	—	302	527	866	87	19	1 313	4 431
1912	1 117	3 430	3 233	—	183	—	568	479	396	125	22	705	5 432
1913	1 849	2 994	2 868	—	110	—	830	407	454	149	18	841	5 860
1914	1 208	5 292	4 472	427	371	—	1 046	527	487	192	19	426	8 345
1915	÷ 421	5 458	2 264	3 014	168	—	840	418	1 096	259	9	323	7 336
1916	2 470	5 874	939	4 872	51	—	920	382	1 520	321	12	288	11 211
1917	900	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	366	1 474	458	8	475	12 357
1918	1 120	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	520	1 553	695	140	25	16 769
1919	999	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	552	1 734	656	192	163	22 259
1920	3 996	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	446	4 164	619	189	187	22 879
1921	1 715	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 387	833	677	117	333	18 170
1922	4 640	4 492	848	3 575	55	—	2 070	747	1 288	752	130	497	13 622
1923	2 839	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	770	1 126	627	87	473	13 095
1924	909	3 606	3 246	175	175	—	3 323	609	1 617	525	137	867	9 859
1925	4 273	1 841	1 199	551	85	—	2 403	704	1 527	653	188	252	11 337
1926	4 927	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	543	1 098	539	249	267	11 572
1927	4 775	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	485	1 784	621	315	390	13 126
1928	5 222	4 240	2 970	995	271	—	2 821	475	496	578	393	468	13 757
1929	6 402	4 149	2 862	994	287	—	2 738	339	550	539	289	373	14 633
1930	7 646	1 658	972	422	258	—	1 675	1 359	468	727	287	778	13 042
1931	6 941	997	611	250	116	—	1 384	831	316	789	310	328	11 240
1932	4 660	517	300	91	89	16	1 375	2 240	197	662	340	310	9 681
1933	3 626	713	214	100	108	268	1 400	2 391	144	930	251	204	9 251
1934	3 529	1 338	256	606	117	338	1 926	1 203	119	698	234	217	8 830
1935	1 630	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 374	169	677	100	186	9 500

¹⁾ Jusqu'en 1930, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.
²⁾ Non compris les amortissements.
³⁾ Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.
⁴⁾ Y compris droits de garde et location de coffres-forts.
⁵⁾ Intérêts à l'Administration fédérale compris.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or ⁶⁾ Frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 ⁶⁾	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 ⁷⁾	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 ⁸⁾	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935

⁶⁾ Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).

⁷⁾ Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.

⁸⁾ Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.

⁹⁾ Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises ¹⁾	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque ³⁾	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ⁴⁾	Commissions ⁵⁾	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁶⁾	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de rescriptions ²⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1936	1 562	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 270	145	736	170	219	9 133
1937	5 904	365	108	22	56	165	818	1 272	55	737	193	171	9 173
1938	10 429	523	259	159	23	67	571	2 445	46	673	95	181	14 601
1939	4 857	1 153	323	692	41	82	895	2 511	59	475	198	147	10 001
1940	3 454	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 087	75	546	146	132	11 520
1941	6 503	1 513	783	520	23	114	642	2 555	56	634	122	134	11 891
1942	9 294	1 210	853	138	19	108	484	2 183	48	669	146	133	13 901
1943	7 098	1 365	963	335	10	18	419	2 269	49	568	82	137	11 713
1944	8 424	1 241	959	198	14	17	426	2 198	50	674	136	131	13 018
1945	8 550	2 232	725	1 455	14	7	480	2 072	52	624	223	130	14 103
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	142	21 072
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	175	16 380
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	150	15 002
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	164	13 118
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 350	81	1 223	151	171	15 279
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	176	14 327
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	191	15 204
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	206	16 606
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	223	16 348
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	231	23 000
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	234	25 945
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	246	24 150
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	251	21 216
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	251	20 513

¹⁾ Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger.
²⁾ Depuis 1948, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.
³⁾ Non compris les amortissements.
⁴⁾ Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.
⁵⁾ Y compris droits de garde et location de coffres-forts.
⁶⁾ Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or Frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940
3 774	1 147	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	5 000	4 140 ¹¹⁾	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	451 ¹¹⁾	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	500	1 501 ¹¹⁾	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	799 ¹¹⁾	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 ⁷⁾	250	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 ⁷⁾	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138 ⁸⁾	300	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 088 ⁹⁾	300	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957
9 871 ¹⁰⁾	—	3 000	—	2 073	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1958
8 959	—	3 000	—	2 282	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1959

⁷⁾ Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.

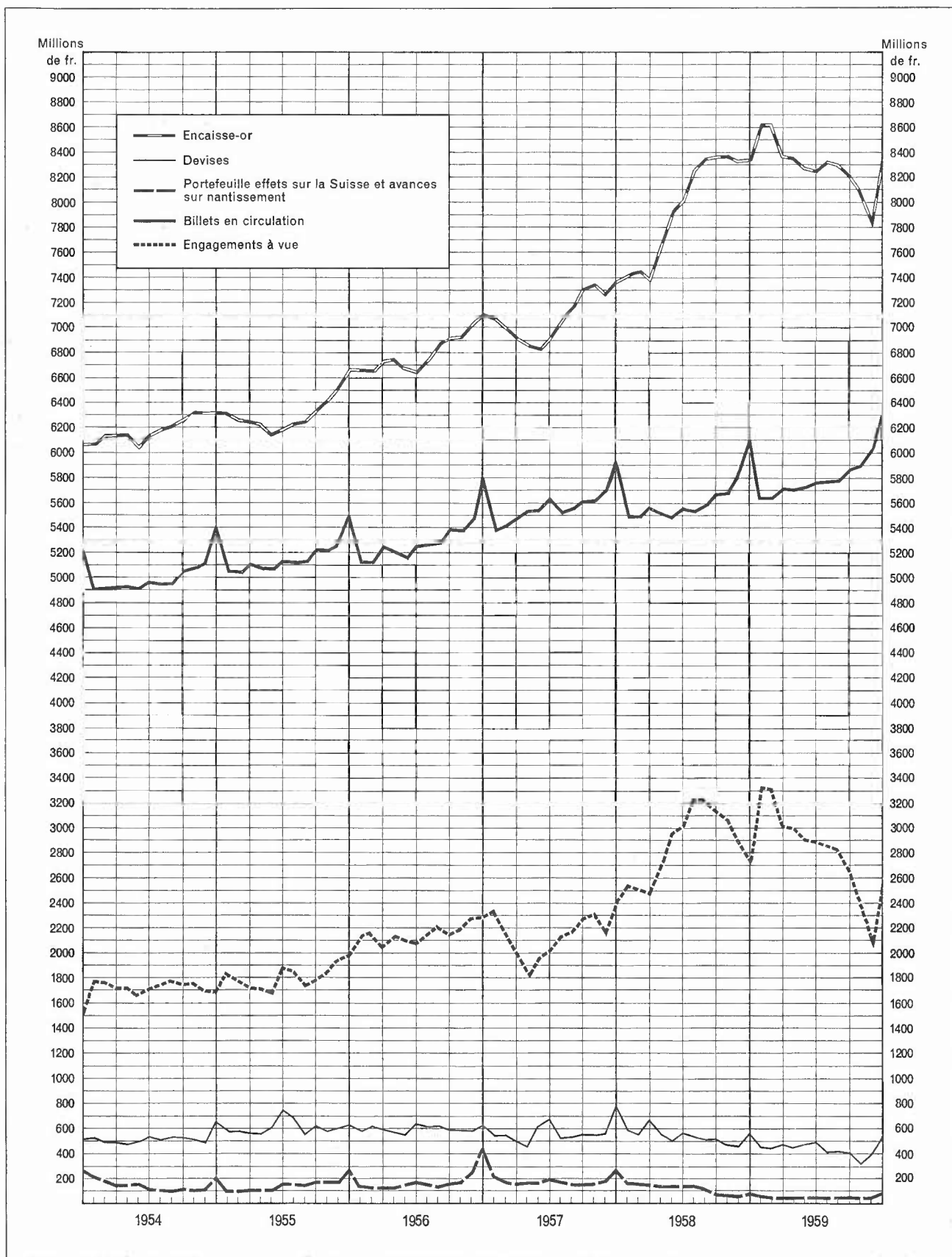
⁸⁾ Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés, et fr. 1 700 000, provision pour le cinquantenaire de la Banque.

⁹⁾ Y compris fr. 1 500 000, provision pour risques non assurés.

¹⁰⁾ Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés.

¹¹⁾ Frais de stérilisation.

SITUATION EN FIN DE MOIS



TAUX D'ESCOMPTE ET TAUX DES AVANCES SUR NANTISSEMENT DE LA BANQUE DEPUIS SON OUVERTURE

Annexe N° 7

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin	4½	56	5	56	1914 22 Janvier	4	28	4½	189
15 Août	5	84	5½	84	19 Févriér.....	3½	161	—	—
7 Novembre	5½	70	6	70	30 Juillet	4½	1	5½	1
1908 16 Janvier	5	7	5½	7	31 Juillet	5½	3	6	3
23 Janvier	4½	28	5	28	3 Août	6	38	7	38
20 Février	4	28	4½	28	10 Septembre	5	113	6	14
19 Mars	3½	322	4	441	24 Septembre	—	—	5½	99
1909 4 Février	3	252	—	—	1915 1 ^{er} Janvier	4½	1 371	5	1 280
3 Juin	—	—	3½	133	1918 4 Juillet	—	—	5½	91
14 Octobre	3½	28	4	28	3 Octobre	5½	322	6	917
11 Novembre	4	56	4½	56	1919 21 Août	5	595	—	—
1910 6 Janvier	3½	49	4	210	1921 7 Avril	4½	126	5½	126
24 Février.....	3	161	—	—	11 Août	4	203	5	203
4 Août	3½	49	4½	84	1922 2 Mars.....	3½	168	4½	168
22 Septembre.....	4	35	—	—	17 Août	3	331	4	331
27 Octobre	4½	70	5	70	1923 14 Juillet.....	4	831	5	831
1911 5 Janvier.....	4	42	4½	42	1925 22 Octobre	3½	1 624	4½	1 624
16 Février	3½	224	4	224	1930 3 Avril	3	98	4	98
28 Septembre.....	4	350	4½	350	10 Juillet	2½	196	3½	196
1912 12 Septembre.....	4½	77	5	77	1931 22 Janvier	2	1 562	3	748
28 Novembre	5	259	5½	259	1933 8 Février.....	—	—	2½	814
1913 14 Août.....	4½	161	5	161	1935 3 Mai	2½	495	3½	495
					1936 9 Septembre.....	2	78	3	78
					26 Novembre	1½	7 475	2½	7 475
					1957 15 Mai ¹⁾	2½	652	3½	652
					1959 26 Février ²⁾	2	309 ³⁾	3	309 ³⁾

¹⁾ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾‰ du 1^{er} avril au 24 juillet 1957; 2‰ du 25 juillet 1957 au 25 février 1959; autres stocks obligatoires 2‰ du 1^{er} avril au 24 juillet 1957.

²⁾ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾‰ depuis le 1^{er} juin 1959; autres stocks obligatoires 2½‰ du 26 février au 31 mai 1959.

³⁾ Jusqu'au 31 décembre 1959.

TRAFIC DE COMPENSATION

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1955	15	11	4	13	9	4	8	7	71	19	24
1956	15	11	4	13	9	4	8	7	71	20	24
1957	15	11	4	13	9	4	8	7	71	20	25
1958	15	11	4	13	10	4	8	7	72	20	25
1959	15	11	4	13	11	4	8	7	73	21	25
Nombre d'effets											
1955	65 945	37 177	3 240	125 534	72 481	5 195	13 579	200 818	523 969	—	—
1956	63 934	35 985	3 212	135 630	71 814	4 783	14 149	181 263	510 770	—	—
1957	67 438	36 952	2 977	148 428	72 732	4 825	14 532	182 462	530 346	—	—
1958	58 180	36 580	2 400	158 398	69 937	4 390	11 115	181 763	522 763	—	—
1959	57 368	37 109	2 214	166 561	76 460	4 104	10 744	170 565	525 125	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1955	834 845	185 761	27 462	1 368 238	480 951	25 501	82 527	868 467	3 873 752	424 216	1 791 533
1956	1 007 403	206 331	31 002	1 389 726	457 954	26 692	90 174	925 678	4 134 960	364 888	1 621 016
1957	1 147 189	224 386	33 178	1 784 773	500 281	26 928	111 816	965 633	4 794 184	326 616	1 408 864
1958	1 142 548	192 026	22 026	1 445 150	429 316	20 944	83 218	864 991	4 200 219	336 204	1 598 976
1959	1 574 241	215 236	19 943	1 810 404	490 731	19 280	72 174	989 129	5 191 138	602 815	2 489 842
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1955	46.18	54.70	31.94	53.74	55.09	33.92	45.94	64.46	54.28	59.64	76.36
1956	47.72	53.17	27.37	54.00	57.96	28.23	45.40	65.06	54.79	60.36	76.20
1957	51.33	54.07	27.00	51.83	53.71	34.36	39.33	64.01	53.91	58.71	75.86
1958	47.58	52.95	28.12	51.62	57.40	31.01	40.09	62.59	52.98	60.46	76.78
1959	50.12	51.05	22.83	55.22	61.10	31.30	39.74	67.13	55.90	63.77	77.37

LISTE DES MEMBRES DES AUTORITÉS ET DES ORGANES DE LA BANQUE

AU 1^{er} JANVIER 1960

I. PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Période administrative 1959-1963)

B. Galli, D^r en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président
Professeur P. Carry, D^r en droit et D^r h. c., avocat, Genève, vice-président

II. CONSEIL DE BANQUE

(Période administrative 1959-1963)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*)

- B. Galli, D^r en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président
- Professeur P. Carry, D^r en droit et D^r h. c., avocat, Genève, vice-président
- * J. Ackermann, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg
- * W. Ackermann, conseiller aux Etats, président du conseil d'administration de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Hérisau
- * G. André, président du conseil d'administration de la maison André et Cie, Société Anonyme, Lausanne
- F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S. A., Torre
- E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève
- J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S. A., Neuchâtel
- R. Bratschi, conseiller national, directeur de la Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bernoises Berne-Lötschberg-Simplon, Berne
- * O. de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, Sion
- * E. Emmenegger, ancien conseiller d'Etat, Schüpfheim
- G. Eugster, D^r en méd. vét., président de l'Union suisse des caisses de crédit mutuel, Blidegg
- * G. Fischer, ingénieur, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Société anonyme des engrenages et machines Maag, Zollikon
- E. Gamper, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich
- * J. Golay, D^r ès sc. écon., professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne
- A. Graedel, conseiller national, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne
- * M. Haffter, D^r en droit, président de la Banque cantonale de Thurgovie, Frauenfeld
- E. Hatt, D^r ès sc. écon., vice-président du conseil d'administration de la société anonyme Heinr. Hatt-Haller, Hoch- & Tiefbau-Unternehmung, Zurich
- O. Howald, D^r ès sc. techn. et D^r h. c., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Brougg
- M. Jaeger, président de l'Union du commerce et de l'industrie des Grisons, Chambre de commerce, Coire
- A. Juillard, directeur de la maison Cortébert Watch Co., Juillard & Cie, Cortébert
- C. Koechlin, D^r h. c., président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle
- E. Kronauer, ingénieur, membre du conseil d'administration et directeur général de la Société anonyme des Ateliers de Sécheron, Genève

- H. Küng, D^r h. c., administrateur-délégué et directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bottmingen
- W. Linsmayer, D^r en droit, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la «Vita» Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich
- * A. Lusser, D^r ès sc. pol., conseiller aux Etats, président de la ville de Zoug, Zoug
- R. Meier, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau
- M. Meylan-Lugrin, président du conseil d'administration de la Fabrique d'horlogerie Lemania Lugrin S. A., L'Orient
- * K. Obrecht, D^r en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- * A. Oulevay, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, Morges
- * W. Preiswerk-Tissot, président du conseil d'administration de la Société Commerciale de Bâle S. A., Bâle
- A. Richner, conseiller d'Etat, directeur du Département de l'intérieur et de la santé publique du canton d'Argovie, Oftringen
- * W. Rohner, D^r ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten
- * F. Schnorf, directeur général de la Société anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium, Meilen
- * W. F. Siegenthaler, conseiller d'Etat, directeur des finances et des affaires militaires du canton de Berne, Muri p. Berne
- R. Speich, D^r ès sc. écon., président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Bâle
- H. Tschumi, D^r en méd. vét., conseiller national, Interlaken
- A. Wilhelm, D^r phil. et D^r h. c., vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la CIBA Société Anonyme, Bottmingen
- H. Winzenried, industriel, vice-président du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Deisswil
- E. Wyss, D^r ès sc. pol., conseiller national, secrétaire et collaborateur économique de l'Union syndicale suisse, Bâle

III. COMITÉ DE BANQUE

(Période administrative 1959-1963)

- B. Galli, D^r en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président de par ses fonctions
- Professeur P. Carry, D^r en droit et D^r h. c., avocat, Genève, vice-président de par ses fonctions
- W. Ackermann, conseiller aux Etats, président du conseil d'administration de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Hérisau
- E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève
- R. Bratschi, conseiller national, directeur de la Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bernoises Berne-Lötschberg-Simplon, Berne
- O. Howald, D^r ès sc. techn. et D^r h. c., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Brougg
- C. Koechlin, D^r h. c., président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle
- W. Linsmayer, D^r en droit, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la «Vita» Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich
- K. Obrecht, D^r en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- A. Oulevay, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, Morges

IV. COMMISSION DE CONTRÔLE

(Période administrative 1959/1960)

MEMBRES

- E. Gsell, D^r ès sc. écon., professeur à l'Ecole suisse des hautes études économiques et administratives de St-Gall, Bühler, président
- N. Senn, directeur de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell
- A. von der Weid, D^r en droit, directeur de la Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg

SUPPLÉANTS

- H. Villiger, gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stans
- H. Meyer-Scholer, D^r en droit, directeur de la Fabrique de produits réfractaires S. A., Liestal
- W. Bieri, directeur de la Banque Populaire de Sierre S. A., Sierre

V. COMITÉS LOCAUX

(Période administrative 1959-1963)

AARAU

- H. von Arx-Gresly, Olten, président
O. Pfiffner, D^r en chimie, administrateur-délégué de la maison Elfa S. A. Usine Electrochimique, Aarau, vice-président
K. Oehler, administrateur-délégué des Usines métallurgiques Oehler & Co. Société anonyme, Aarau

BÂLE

- G. Bohny, D^r h. c., président du conseil d'administration de la maison Nielsen-Bohny & Co. Société anonyme, Bâle, président
W. Rohner, président et administrateur-délégué de la maison Rohner S. A., Bâle, vice-président
H. Hatt, président de la direction centrale et membre du conseil d'administration de la Société par actions Danzas & Cie, Bâle

BERNE

- A. Buser, ing. agr., directeur de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes, Wabern, président
W. Weyermann, D^r en droit, directeur de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président
H. Hauser, membre du conseil d'administration et directeur de la maison Henri Hauser S. A., Bienne

GENÈVE

- J. Gay, directeur de la maison Gay Frères S. A., Thônex, président
J. Duckert, agent général de «La Genevoise», Compagnie d'Assurances sur la Vie - Compagnie générale d'Assurances, Genève, vice-président
E. Bordier, D^r en droit, de la maison Bordier & Co., Genève

LAUSANNE

- L. Mercanton, administrateur-délégué de la Société romande d'électricité, Montreux, président
Ch. Dentan, entrepreneur, Lausanne, vice-président
A. Langer, président du conseil d'administration de la Fabrique des Lactas et Parc Avicole P. Langer Gland S. A., Gland

LUCERNE

- J. Moser, directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, président
J. Hug-Gübelin, D^r ès sc. pol., de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S. A. Malters, Lucerne, vice-président
W. Dubach, D^r en droit, directeur de la Luzerner Brauerei zum Eichhof A. G. et président de la Chambre de commerce de Lucerne, Lucerne

LUGANO

- F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S. A., Torre, président
E. Ferrari, administrateur-délégué de la Società Anonima Demetrio Ferrari, Chiasso, vice-président
T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Société anonyme de Participations à des Entreprises financières «Finapar», Lugano

NEUCHÂTEL

- J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel & Cie S. A., Neuchâtel, président
G. Madliger, de la maison Madliger et Challandes, Ing. S. A., Neuchâtel, vice-président
L. Huguenin, directeur commercial de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies, La Chaux-de-Fonds

SAINT-GALL

- P. Markwalder, de la maison Markwalder & Co., St-Gall, président
R. Nef-Suter, de la maison Nef & Co., St-Gall, vice-président
W. Forster-Geret, de la maison Forster Willi & Co., St-Gall

ZURICH

- O. Küderli, de la maison Küderli & Co., Zollikerberg, président
R. H. Stehli-Pestalozzi, de la maison Stellli & Cie, Zurich, vice-président
E. Jaggi, D^r en agronomie, président de la direction de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (V.O.L.G.), Winterthour

VI. DIRECTION GÉNÉRALE

MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE [DIRECTEURS GÉNÉRAUX]

W. Schwegler, D^r ès sc. écon., Zurich (président); R. Motta, D^r en droit, Berne (vice-président); M. Iklé, D^r en droit, Zurich

DÉPARTEMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

I^{er} ET III^e DÉPARTEMENTS À ZURICH

Chef du I^{er} département: W. Schwegler, D^r ès sc. écon., président de la Direction générale

Chef du III^e département: M. Iklé, D^r en droit, membre de la Direction générale

Suppléant du chef du I^{er} département: J. Leemann, D^r ès sc. écon., directeur

Suppléant du chef du III^e département: E. Colombo, directeur

Directeurs de division: H. Huber, W. Kull, D^r ès sc. pol., F. Leutwiler, D^r ès sc. écon.

Chefs de division fondés de pouvoirs: O. Heyer, H. Lendi, H. Nägeli, H. Peyer, J. Rudin, J. Torgler

Fondés de pouvoirs: P. Bollmann, J. Bonorand, D^r ès sc. pol., W. Breitenmoser, E. Brunner, E. Harlacher, E. Maag, E. Meier, L. Nosedá, R. Reutlinger, A. Ritter, A. Rutz, H. Schmid, E. Schnorf, H. Stahel, R. Würmli

Mandataires commerciaux: G. Allenbach, J. Dolder, T. Eichenberger, G. Hasler, W. Haubensak, G. Jaquemet, D^r ès sc. écon., J. Lademann, D^r ès sc. écon., R. Meier, H. W. Preisig, E. Rentsch, L. Stampanoni, E. Thümena, A. Weiss

Agence de Winterthour

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: E. Maurer – Fondé de pouvoirs: E. Kaufmann – Mandataire commercial: M. Weiss

II^e DÉPARTEMENT À BERNE

Chef du département: R. Motta, D^r en droit, vice-président de la Direction générale

Suppléant: A. Hay, directeur

Directeur de division: H. Aepli, D^r ès sc. pol.

Caissier principal de la Banque: O. Kunz

Chefs de division fondés de pouvoirs: E. Burkhardt, H.-R. Läng, D^r ès sc. pol., H. Stricker, W. Suter, W. Zürcher

Fondés de pouvoirs: R. Aebersold, H. Baumgartner, H. Brunner, H. Moser, M. de Rivaz, D^r en droit, Ch. Schweingruber, W. Stöcklin, D^r ès sc. pol.

Mandataires commerciaux: R. Bourqui, W. Bretscher, H. P. Dosch, W. Gutmann, H. Hulliger, K. Inäbnit, M. Jeckelmann, A. Lerch, R. Raschle

Agence de Biemme

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: J. Messmer – Fondé de pouvoirs: J. Immoos

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Directeur de division et secrétaire général: E. Mosimann, Zurich

Suppléant du secrétaire général: H.-R. Läng, D^r ès sc. pol., Berne

Fondé de pouvoirs: P. Flückiger, D^r ès sc. pol., Zurich – Mandataire commercial: W. Schreyer, Zurich

VII. SUCCURSALES

A A R A U

Directeur: R. Erb, D^r ès sc. écon.
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Küng
Fondés de pouvoirs: W. Enz, S. Hügi
Mandataire commercial: W. Schaffner

B Â L E

Directeur: J. Hablützel
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Bertschinger
Fondé de pouvoirs: R. Winteler
Mandataires commerciaux: H. Brunner, M. Joho, K. Schär,
A. Spreyermann, R. Ulbrich

G E N È V E

Directeur: L.-M. de Torrenté
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: J. Terrier
Fondés de pouvoirs: M. Berthoud, J. Rossi
Mandataires commerciaux: D. Allamand, E. Bersier, R. Jaccaz,
Ph. Martin

L A U S A N N E

Directeur: R. Virieux
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: R. Zuttel
Fondés de pouvoirs: R. Andrié, O. Grec
Mandataires commerciaux: A. Bornand, A. Delacrétaz, F. Duport

L U C E R N E

Directeur: F. Jenny, D^r en droit
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: G. Sidler
Fondés de pouvoirs: A. Birrer, A. Kost, A. Kunz
Mandataires commerciaux: W. Hofer, K. Schärli, Ch. Zelger

L U G A N O

Directeur: R. Rossi
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: G. Gaggini
Fondé de pouvoirs: B. Rütsch
Mandataires commerciaux: R. Ghiringhelli, G. Steiger

N E U C H Â T E L

Directeur: R. Hügli
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: Ch. Jequier
Fondés de pouvoirs: R. Girardier, F. Verdon
Mandataires commerciaux: A. Binggely, Ch. Girod

Agence de La Chaux-de-Fonds

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: R. Zintgraff
Fondé de pouvoirs: J. Henny

S A I N T - G A L L

Directeur: R. Sutter
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Steinmann
Fondés de pouvoirs: E. Schöbi, R. Siegrist
Mandataires commerciaux: H. P. Menet, A. Schmidheini